Co-funded by
the European Union

THE INVISIBLES
2024-1-ES02-KA220-YOU-000252628
Inclusion of homeless youth

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

LES INVISIBLES

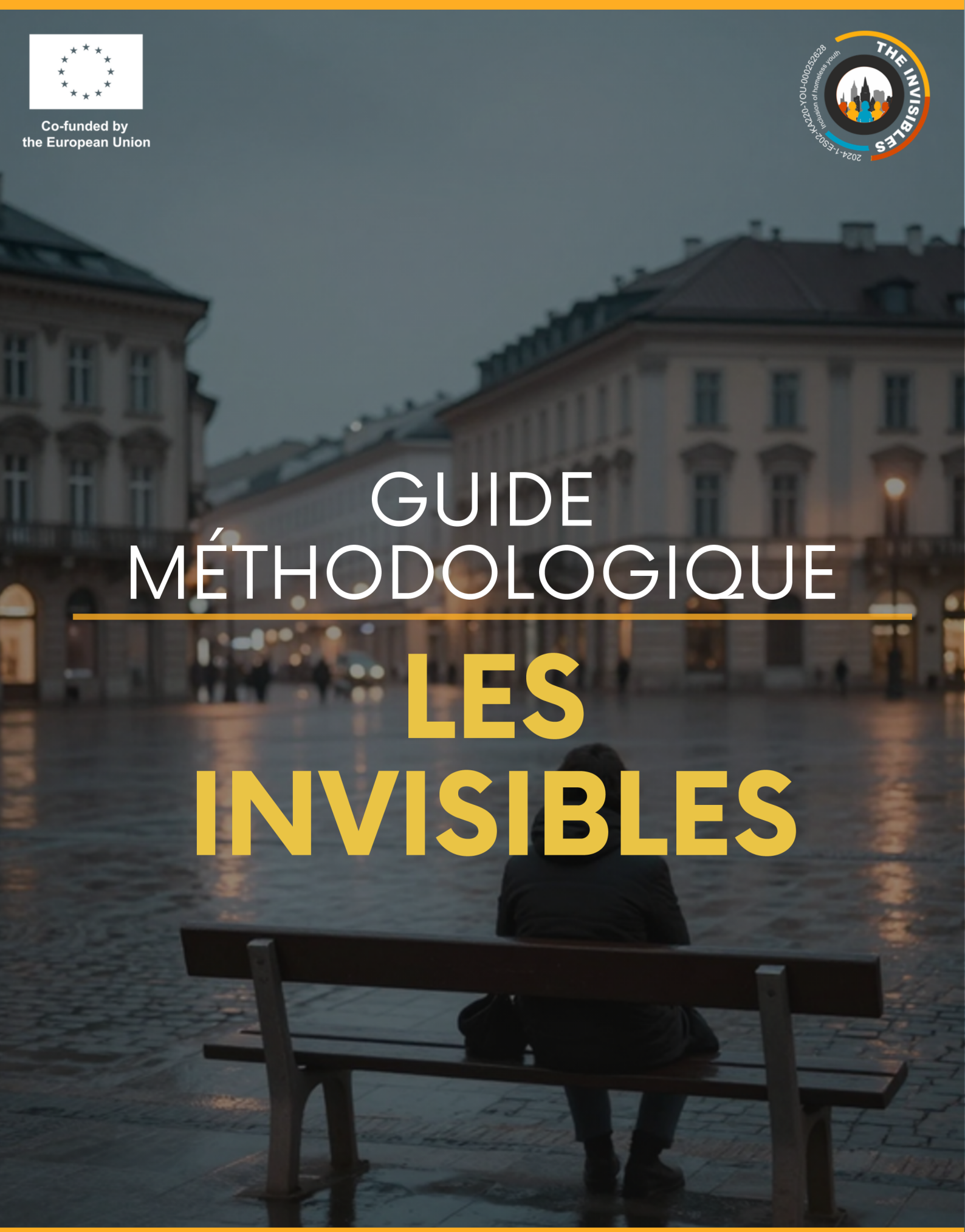

IKASIA TECHNOLOGIES
REDTREE
smallcodes
"IN-SITU" SOCIAL C-LM
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
greta AUVERGNE
IHA INTEREUROPEAN HUMAN AID ASSOCIATION

Ce document est issu du projet Erasmus+ « Les invisibles : technologies innovantes et formation numérique non formelle pour favoriser l'inclusion des jeunes sans-abri ». Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Co-funded by
the European Union

Toutes les images utilisées sont libres de droits.

Sous licence Creative Commons : Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons

Indice

01

Contexte

1.1. Contexte du problème des jeunes sans-abri en Europe.
1.2. Marco Conceptuel
1.3. Modèle CONTINUUM DE SOINS.
1.4. Obstacles et besoins des jeunes sans-abri en Europe.

02

La stratégie des « Invisibles »

2.1. Description de la stratégie.
2.2. Principes de l'intervention sociale en milieu ouvert.
2.3. Mise en œuvre de la stratégie THE INVISIBLES.

03

Dispositif d'inclusion d'IA

3.1. Qu'est-ce que l'inclusion de l'IA ?
3.2. L'IA-INCLUSION comme outil d'inclusion des jeunes sans-abri.

04

Le programme Erasmus+

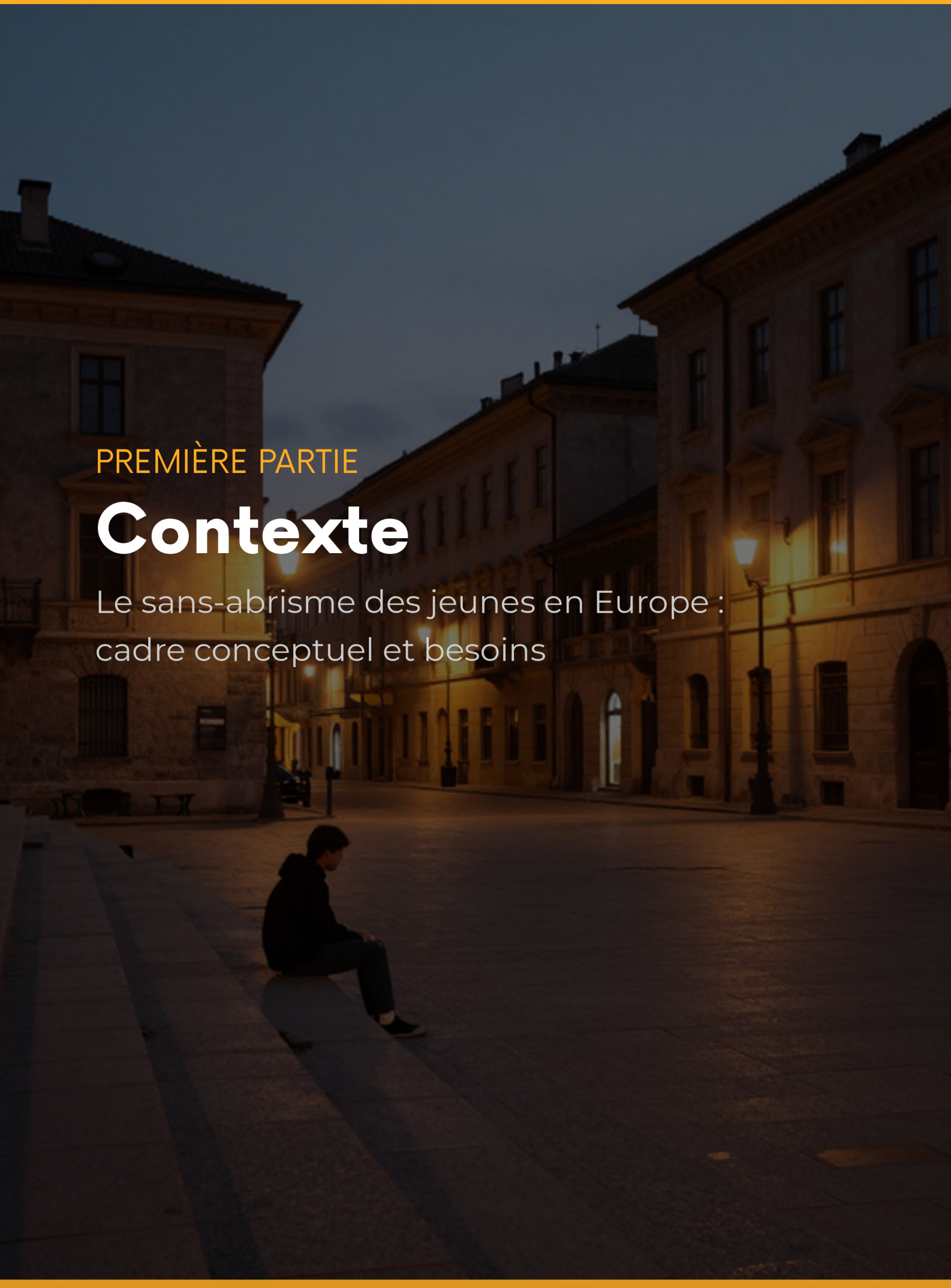

PREMIÈRE PARTIE

Contexte

Le sans-abrisme des jeunes en Europe : cadre conceptuel et besoins

1.1. Contexte du problème des jeunes sans-abri en Europe

21,1%

La plupart des sans-abri ont moins de 30 ans.

35,4%

croissance parmi 2012 et 2022

51,1%

La proportion de personnes sans domicile fixe âgées de moins de 45 ans (Espagne)

Les données disponibles montrent que le sans-abrisme chez les jeunes est un phénomène croissant et particulièrement préoccupant. En Espagne, selon l'Institut national de la statistique (INE), 21,1 % des personnes sans domicile fixe ont moins de 30 ans. D'après les études de la FEANTSA et de l'EAPN, ce chiffre pourrait doubler. Le sans-abrisme est de plus en plus fréquent chez les jeunes, avec une augmentation de 35,4 % entre 2012 et 2022 (INE, Enquête sur les personnes sans domicile fixe, 2022).

Au niveau européen, actuellement plus de 25 % en Europe (Nations Unies Libres et Égaux) des 4 millions de personnes sans domicile fixe en Europe (selon les données du Parlement européen dans la résolution 2020/2802), 50,1 % ont la nationalité espagnole et près d'un tiers sont des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La situation de ces jeunes (âgés de plus de 18 ans) varie considérablement selon le pays où ils se trouvent et leur pays d'origine. D'après l'Institut national de la statistique (INE) en Espagne, 51,1 % des personnes sans domicile fixe ont moins de 45 ans. Parmi la population étrangère sans domicile fixe, la proportion de jeunes âgés de 18 à 29 ans est plus élevée (68 % contre 34,3 % pour les Espagnols).

D’après une étude de 2022 publiée par la FEANTSA[1], les jeunes de 18 à 29 ans représentent entre 20 et 30 % de la population sans domicile fixe. Ces jeunes se retrouvent à la rue en raison de divers facteurs (notamment un passé de pauvreté, d’abandon, de déplacement forcé ou de perte de proches).

Selon le rapport 2022 de FEANTSA Youth intitulé « Youth Work to Make Housing First for Youth...WORK! »[1], le sans-abrisme ne signifie pas seulement dormir dans la rue ou vivre dans un refuge, mais constitue une forme d’exclusion qui empêche les jeunes de jouir de leur droit, en tant que citoyens, à un logement adéquat, sûr, stable et digne.

Il convient de noter que ce concept n’inclut pas les jeunes qui vivent encore chez leurs parents ou qui, pour des raisons économiques, ne peuvent pas acheter une maison ou louer une chambre ou un appartement.

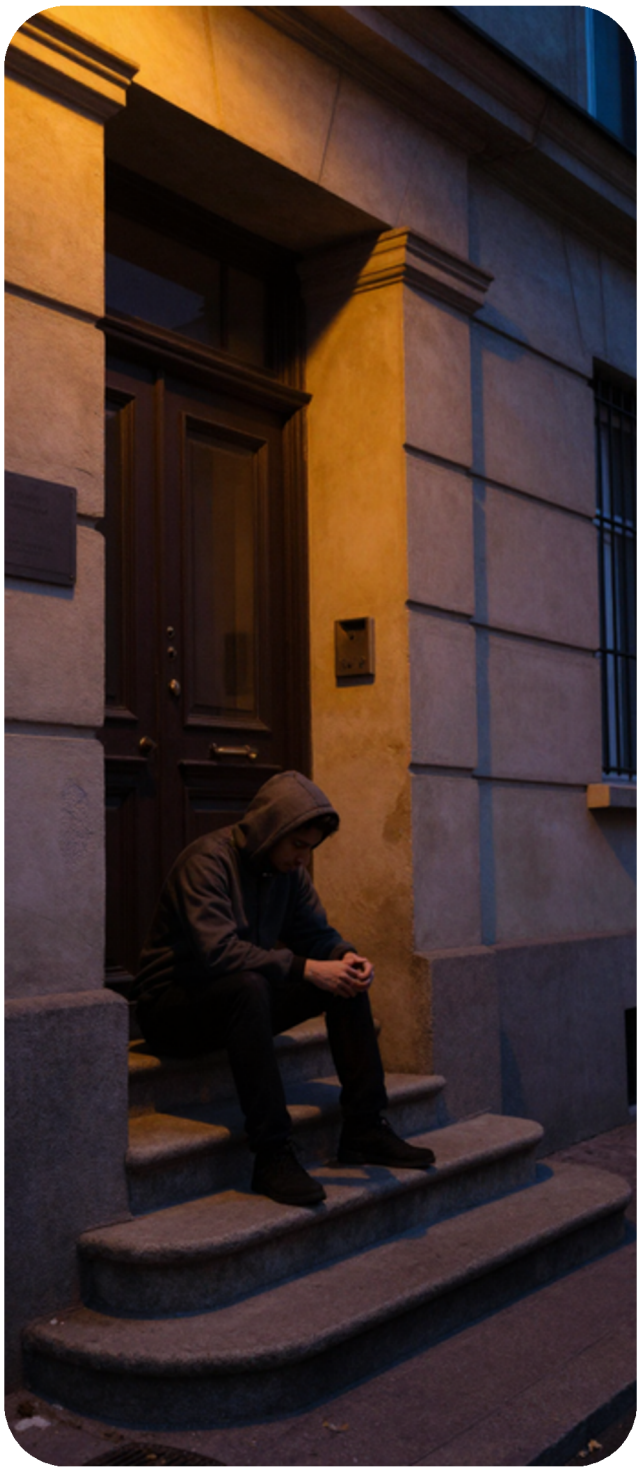

Le sans-abrisme survient lorsque la capacité de choisir disparaît. Autrement dit, lorsqu'un jeune perd le contrôle de son lieu de vie, dépend de solutions instables ou imposées, ou se retrouve menacé d'expulsion sans avoir d'alternatives.

> ***L'organisation FEANTSA YOUTH souligne que le problème principal n'est pas l'absence de toit au-dessus de la tête, mais l'absence d'un foyer en termes d'autonomie, de stabilité et de sécurité.***

De nombreux exemples illustrent cette situation. Par exemple, des jeunes contraints d'enchaîner les périodes de « couchsurfing », c'est-à-dire la pratique consistant à « surfer » ou à passer d'un canapé à l'autre ou d'une maison à l'autre pour trouver un endroit où dormir temporairement chez des amis ou des proches, sans aucune garantie de pouvoir continuer à moyen ou long terme.

Un autre exemple est celui des jeunes qui doivent recourir à des ressources temporaires ou d'urgence telles que des refuges, des auberges ou des centres d'accueil.

Quand on parle de jeunes sans-abri, on fait référence à un groupe diversifié dont les expériences ne correspondent pas à l'image des adultes sans-abri.

Analyser le contexte de l'itinérance chez les jeunes implique de reconnaître qu'il s'agit d'un phénomène aux caractéristiques propres, distinctes de celles de l'itinérance chez les adultes, et qu'il requiert des méthodes d'intervention adaptées à sa réalité. Des facteurs tels que l'âge, la transition vers l'autonomie, l'absence de réseaux de soutien, les obstacles économiques et administratifs, ainsi que les multiples formes de discrimination, influencent de manière déterminante leur parcours et leurs perspectives d'inclusion sociale.

Dans ce contexte, des profils tels que les suivants sont souvent identifiés :

Jeunes désinstitutionnalisés

Ceux qui, parvenus à l'âge adulte, doivent quitter le système des services sociaux sans réseau de soutien, avec des revenus insuffisants ou des solutions de logement précaires.

Des jeunes rejetés par leur famille

Ce sont des jeunes qui ont été expulsés de leur foyer ou qui ont dû le fuir en raison de discriminations, d'intolérance, de LGBTQ+phobie, entre autres causes.

Jeunes migrants et réfugiés

Ce sont des jeunes qui ont dû quitter leur pays à cause de conflits, de guerres... et qui se heurtent à divers obstacles tels que des procédures administratives complexes, des situations d'isolement culturel, des barrières linguistiques...

Des jeunes fuyant la violence et les abus

En particulier les jeunes femmes qui fuient des contextes de violence sexiste ou de maltraitance familiale.

1.2. Marco Conceptuel

Lorsqu'on parle de sans-abrisme, il ne s'agit pas seulement d'une absence de logement, mais d'un processus dynamique d'exclusion sociale extrême. Ce phénomène implique plusieurs facteurs :

DE CONSTRUCTION

- Le marché du logement
- L'inefficience et l'inefficacité des modèles de protection sociale ou des systèmes de soutien
- Le marché du travail
- Les lois et les politiques sociales du territoire
- Les opportunités offertes par le contexte social.

PROBLÈMES RELATIONNELS

- Conflits familiaux
- Conflits communautaires
- Effondrement des réseaux familiaux et communautaires.

SITUATIONS DE VIE PERSONNELLE

- Santé physique et mentale
- Des parcours de vie marqués par la vulnérabilité.

Compte tenu de cela, les personnes sans abri constituent un groupe très hétérogène, avec des parcours de vie divers et changeants et des besoins différenciés parmi ceux qui vivent cette situation.

Cette diversité de situations exige des réponses souples et graduées, adaptées aux différentes étapes du processus d'exclusion, ainsi que la nécessité d'éviter les catégories rigides.

Cela engendre des problèmes lors de l'analyse des profils, c'est pourquoi l'une des solutions pour unifier les critères a été la création de la typologie ETHOS.

La typologie FEANTSA ETHOS est un outil essentiel pour comprendre différentes situations d'exclusion résidentielle. Cette typologie est particulièrement utile aux équipes de maraude.

Utilité de la typologie ETHOS

Pour les équipes d'intervention de rue, la typologie ETHOS facilite :

> L'identification des profils et des situations prioritaires.

> Planification d'itinéraires d'intervention réalistes.

> Coordination avec les ressources résidentielles et communautaires.

ETHOS – European Typology on Homelessness and Housing Exclusion

Categoría conceptual		Categoría operativa		Situación residencial		Definición genérica
Sin techo		1	Personas que viven a la intemperie	1.1	En espacio público o externo:	Viviendo en las calles o espacios públicos sin un albergue que pueda definirse como vivienda
		2	Personas en alojamiento de emergencia	2.1	Albergue nocturno:	Personas sin un lugar habitual donde residir que hacen uso de albergues o centros de alojamiento de muy baja exigencia
Sin vivienda		3	Personas que viven en albergues y centros para gente sin hogar/alojamiento temporal.	3.1 3.2 3.3	Albergues para sinhogar Alojamiento temporal Alojamiento Transitorio Asistido	Donde se trata que la estancia sea corta
		4	Personas en albergues para mujeres	4.1	Alojamiento en albergue para mujeres	Mujeres alojadas por malos tratos y donde se intenta que la estancia sea a corto plazo
		5	Personas en alojamiento para inmigrantes	5.1 5.2	Alojamiento temporal/Centros de acogida Alojamiento para trabajadores inmigrantes	Inmigrantes de acogida o en estancia a corto plazo debido a su estatus de inmigrante
		6	Personas que saldrán de internamiento en instituciones	6.1 6.2 6.3	Instituciones penales Instituciones médicas Instituciones infantiles/hogares	No tenían vivienda antes de salir Se quedaron más tiempo del necesario por no tener vivienda No tienen vivienda (ej.18 cumpleaños)
		7	Personas que reciben ayuda a largo plazo (por sinhogarismo)	7.1 7.2	Atención residencial para personas sin hogar Vivienda asistida para personas antes sin hogar	Alojamiento a largo plazo para personas que necesitan ayuda, a menudo gente que antes era sin hogar (normalmente más de un año)
Vivienda insegura		8	Personas que viven en alojamiento inseguro	8.1 8.2 8.3	Temporalmente con familia/amigos Sin alquiler legal Ocupación ilegal de terreno	Viviendo en un vivienda normal aunque no el usual lugar de residencia debido a falta de vivienda Ocupación ilegal de un lugar Ocupación de un terreno sin derecho legal
		9	Personas que viven amenazadas por el desahucio	9.1 9.2	Orden dictada (alquiler) Embargo (propiedad)	Ordenes de desahucio operativas La hipoteca va a ser ejecutada
		10	Personas que viven bajo amenazas violentas	10.1	Incidentes denunciados policialmente	La policía toma medidas para garantizar un lugar seguro para las víctimas de violencia doméstica
Vivienda inadecuada		11	Personas que viven en estructuras temporales/no convencionales	11.1 11.2 11.3	Casas móviles Edificios no convencionales Estructuras temporales	No pretenden que sea la vivienda habitual Autoconstruido como chabolas o chozas Estructuras semipermanentes como chabolas
		12	Personas que viven en viviendas inadecuadas	12.1	Edificios ocupados no aptos para habitar	Definidos como no habitables por la ley
		13	Personas que viven en lugares masificados	13.1	Superan la ley nacional sobre masificación en viviendas	Por encima de las normas nacionales de hacinamiento

Nota: la estancia a corto plazo se define normalmente como menor a un año; a largo plazo más de un año.
Esta definición es compatible con las definiciones del censo como recomienda el informe UNECE/EROSTAT de 2006

Tableau ETHOS : Typologie européenne du sans-abrisme et de l'exclusion résidentielle (FEANTSA).

1.3. Modèle CONTINUUM DE SOINS

Lorsqu'on évoque le modèle de continuité des soins (ou modèle en escalier), il est important de rappeler qu'il a historiquement constitué l'une des approches les plus utilisées pour la prise en charge des personnes sans domicile fixe, notamment en Europe et en Espagne. Malgré les critiques dont il a fait l'objet ces dernières décennies et l'émergence de modèles alternatifs tels que le Logement d'abord, le modèle de continuité des soins demeure un point de référence essentiel pour l'allocation des ressources. En effet, il constitue actuellement le socle du système de prise en charge traditionnel dans la plupart des régions, en particulier pour les interventions en milieu ouvert et les structures à faible ou sans exigences pour la personne prise en charge.

Ce modèle de continuum de soins repose sur l'idée que l'inclusion sociale et résidentielle est un processus progressif, nécessitant l'amélioration graduelle et le dépassement de différentes exigences et étapes.

Cette méthode d'intervention auprès des personnes sans-abri est traditionnellement appelée le modèle en échelle, car ces étapes sont généralement organisées sous forme de « marches », allant de la satisfaction des besoins fondamentaux à l'accès à un logement indépendant.

Principes fondamentaux

1

Le caractère progressif du processus d'inclusion

Créer des parcours d'inclusion allant des exigences de base telles que les soins personnels et la satisfaction des besoins fondamentaux, aux exigences telles que l'autogestion administrative personnelle, la gestion des problèmes relationnels ou les exigences de formation et de perfectionnement pour la performance professionnelle.

2

Acquisition progressive des compétences

La personne prend pour référence les professionnels qui l'accompagnent dans ses itinéraires et met en œuvre des actions de gestion émotionnelle et de compétences sociales, qui sont des aspects plus abstraits et nécessitent un lien relationnel stable entre les professionnels et les usagers.

3

Conditionnalité dans l'itinéraire

La prise en compte, dans le cadre du parcours d'inclusion sociale ou de la gestion de projets de soutien à la vie : la conditionnalité et le respect des exigences à certaines étapes.

4

Soutien professionnel continu

Suivi constant par des professionnels qui accompagnent la personne tout au long de son processus d'inclusion sociale et résidentielle.

Dans le cas des jeunes sans-abri :

Dans le cas des jeunes, la montée en puissance progressive des exigences du programme est particulièrement pertinente, car nombre d'entre eux n'ont pas achevé les étapes fondamentales de socialisation propres aux adultes. Les premières phases du programme devraient viser à satisfaire les besoins essentiels et à inculquer les habitudes quotidiennes liées à l'autonomie, à la vie en communauté et à la gestion du temps et des tâches.

Les exigences devraient être intégrées progressivement, en lien avec l'autogestion personnelle et administrative, par exemple :

01

Le traitement des documents

02

La gestion des ressources économiques

03

Gérer les rendez-vous institutionnels ou participer activement à leur propre plan d'intervention

Par la suite, les exigences pourraient être orientées vers :

01

La formation

02

placement professionnel

03

Se préparer à une vie autonome, comprendre l'émancipation comme un processus accompagné et non comme un objectif immédiat.

Soutien professionnel continu

Le rôle du professionnel prend une dimension relationnelle importante, notamment lorsque les jeunes manquent de modèles adultes stables.

L'accompagnement professionnel continu est un élément central des interventions auprès des jeunes sans-abri. Contrairement à d'autres groupes, ces jeunes peuvent manquer de modèles adultes stables, notamment en raison d'une exclusion familiale héritée, ce qui confère au rôle du professionnel une dimension relationnelle essentielle.

Ce soutien repose sur une présence constante et régulière, alliant soutien émotionnel, accompagnement pédagogique, médiation et suivi. La relation professionnelle permet de maintenir les processus de changement qui, dans de nombreux cas, sont marqués par des avancées et des reculs, des crises ponctuelles et des difficultés à gérer la frustration.

De plus, un soutien continu facilite la coordination entre les différentes ressources du parcours (intervention de rue, ressources résidentielles, formation, emploi), assurant ainsi une perception de continuité et de cohérence de la part du jeune.

Acquisition de compétences

L'acquisition de compétences personnelles et sociales est l'un des piliers centraux du continuum de soins appliqué aux jeunes sans-abri. Auprès de cette population, l'intervention ne se limite pas à la résolution des problèmes de logement, mais vise plutôt le développement global des compétences nécessaires à la vie adulte.

Gestion des émotions

Régulation des impulsions

compétences sociales

Résolution des conflits

prise de décision

Bon nombre de ces compétences — gestion des émotions, maîtrise de soi, compétences sociales, résolution de conflits et prise de décision — sont de nature abstraite et ne s'acquièrent pas par un enseignement formel, mais plutôt par des interactions suivies. En ce sens, les professionnels de l'accompagnement deviennent des modèles importants, facilitant l'apprentissage implicite, modélisant les comportements et contribuant à la construction d'une identité adulte positive.

Stabilité personnelle

Elle ne se mesure pas à l'aune de l'absence de crise

La stabilité personnelle des jeunes ne se mesure pas uniquement à l'absence de crises, mais aussi à leur capacité progressive d'anticiper les conséquences de leurs actes, d'assumer leurs responsabilités et de demander de l'aide en cas de besoin. Ce processus exige du temps, une tolérance pour les erreurs et une approche pédagogique qui considère l'expérimentation et l'erreur comme faisant partie intégrante de l'apprentissage.

Éléments clés : délais longs, tolérance à l'erreur et une approche pédagogique qui considère l'expérimentation et les erreurs comme faisant partie intégrante de l'apprentissage.

1.4. Obstacles et besoins des jeunes sans-abri en Europe

Les jeunes sans-abri sont confrontés à de nombreux obstacles qui affectent directement leur accès aux droits fondamentaux, leur bien-être émotionnel et leur autonomie. Si tous les jeunes ne rencontrent pas les mêmes difficultés ni de la même manière, il est fréquent que plusieurs facteurs se conjuguent. Voici les principaux obstacles auxquels ils sont confrontés :

OBSTACLES ÉCONOMIQUES

Le manque de ressources économiques est l'une des difficultés rencontrées par les jeunes sans-abri ; revenus irréguliers, absence d'épargne dans de nombreux cas, dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale sont quelques-unes des situations qui les empêchent d'accéder à un logement décent.

MANQUE DE RÉSEAUX DE SOUTIEN

Bien que tous les jeunes sans-abri ne soient pas confrontés à cet obstacle, beaucoup le deviennent après avoir vécu des situations familiales difficiles, des ruptures relationnelles ou l'absence de figures adultes inspirantes pour les guider et les soutenir. Comme expliqué précédemment, nombre de ces jeunes ont dû fuir leur domicile ou en ont été expulsés en raison de discriminations, d'homophobie, de violences sexistes et d'autres formes de discrimination. Par conséquent, ils manquent de réseaux de soutien, tant au niveau institutionnel (services sociaux) qu'au niveau personnel (famille, amis, etc.).

DÉPLACEMENT

Pour de nombreux jeunes sans-abri, notamment ceux qui ont dû fuir leur pays en raison d'un conflit ou d'une guerre, le déplacement est une conséquence directe de cette situation. L'expérience de la fuite et de la séparation d'avec leur famille les oblige souvent à constamment recommencer à chercher des ressources, à rompre les liens familiaux et à s'adapter sans cesse à de nouveaux environnements. De plus, l'interruption des programmes d'inclusion sociale et d'intervention des associations et des ONG peut parfois engendrer un manque d'ancrage.

OBSTACLES À L'ACCÈS AU LOGEMENT

Par ailleurs, il convient de noter que la situation du logement dans de nombreuses villes européennes aggrave les difficultés économiques rencontrées par ces jeunes, les loyers étant très élevés (exigeant un ou deux mois de loyer de dépôt, le loyer du mois en cours, un mois de loyer d'avance, etc.) et les conditions d'accès au logement de plus en plus strictes, notamment la demande de justificatifs de paiements réguliers. À cela s'ajoutent les préjugés tenaces à l'égard des personnes sans domicile fixe, rendant encore plus difficile l'accès à un logement décent et la sortie de cette situation.

DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Ces difficultés peuvent être dues à plusieurs facteurs liés à d'autres obstacles auxquels ils sont confrontés : absence de logement, situations administratives irrégulières, manque d'éducation formelle... Toutefois, l'absence d'emploi formel réduit considérablement la capacité de ces jeunes à accéder à un logement décent.

BARRIÈRES LINGUISTIQUES

Pour certains de ces jeunes, la méconnaissance de la langue du pays d'accueil constitue un obstacle majeur à leur vie quotidienne, entravant la communication avec les services essentiels, les travailleurs sociaux, les démarches administratives, les professionnels de santé et les employeurs, et rendant difficile leur participation à la vie communautaire. Ces jeunes ont pourtant la capacité d'apprendre de nouvelles langues et un grand enthousiasme, mais ils ont besoin d'un soutien pour surmonter ces difficultés.

DISCRIMINATION MULTIPLE

Les jeunes sans-abri sont souvent confrontés à de multiples formes de discrimination : liées à l'âge, à l'origine, à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, au statut migratoire, etc. Si la discrimination peut toucher les jeunes indépendamment de leur situation de logement, elle est souvent exacerbée pour ceux qui sont sans domicile fixe, car ils sont fréquemment associés, à tort, à des comportements problématiques, à l'irresponsabilité ou à d'autres stéréotypes liés au sans-abrisme. Tout cela peut engendrer des difficultés d'accès aux opportunités et au logement, et nuire à leur bien-être émotionnel.

PARTIE II

La stratégie des Invisibles

Intervention sociale dans les milieux ouverts et mise en œuvre de la stratégie

Pour bien comprendre la situation des jeunes sans-abri, leurs besoins et la manière dont nous y répondons, il faut considérer les aspects génériques de l'intervention sociale auprès des personnes sans-abri, car il ne s'agit pas d'une population homogène partageant des caractéristiques communes, mais plutôt d'une caractéristique commune qu'ils partagent entre eux, qu'ils soient jeunes, femmes, handicapés ou âgés : l'absence de logement.

L'intervention auprès des jeunes sans-abri se situe au carrefour de l'exclusion résidentielle, de la pauvreté structurelle, des problèmes de santé, de la perte des réseaux sociaux et des limites des systèmes de protection sociale.

C'est pourquoi nous considérons l'intervention auprès des jeunes sans-abri comme l'un des domaines les plus complexes de l'action sociale, car elle se situe au carrefour de l'exclusion résidentielle, de la pauvreté structurelle, des problèmes de santé, de la perte des réseaux sociaux et des limites des systèmes de protection sociale. Les modèles d'intervention orientent non seulement la pratique professionnelle, mais servent également de cadre et de guide pour l'action sociale et les pratiques professionnelles auprès de ce groupe de population et compte tenu de sa situation particulière.

Ce guide vise à fournir un cadre pratique, fondé sur la théorie et étayé par des exemples concrets, pour intervenir auprès des jeunes sans-abri à l'aide de la stratégie « Les Invisibles ». Il s'adresse aux professionnels du travail social, de l'éducation sociale, de l'insertion sociale, de la psychologie et des autres disciplines impliquées dans l'intervention sociale directe.

Adressé à :

travail social **Éducation sociale** **Intégration sociale** **Psychologie** **Autres disciplines**

Un cadre pratique, fondé sur une base théorique et illustré par des exemples concrets, pour intervenir auprès des jeunes sans-abri en utilisant la stratégie THE INVISIBLES.

2.1. Description de la stratégie

Le projet « Les Invisibles » est une stratégie méthodologique d'intervention sociale en milieu ouvert visant à favoriser l'inclusion des jeunes sans-abri par l'intégration de l'éducation non formelle, de l'innovation technologique et du travail collaboratif entre professionnels de différentes disciplines. Cette stratégie répond à la nécessité d'adapter les processus d'intervention à la réalité actuelle de ce groupe, en intégrant le système AI-INCLUSION comme composante centrale, en élargissant la gamme de services offerts et en facilitant un accès continu aux ressources et aux services de soutien.

La technologie ne remplace pas l'intervention sociale, mais la complète, élargissant les possibilités de prise en charge et favorisant une plus grande autonomie des participants.

Contrairement aux modèles d'intervention traditionnels, THE INVISIBLES intègre la technologie comme un élément transversal tout au long du processus d'accompagnement. Cette stratégie est mise en œuvre grâce au dispositif AI-INCLUSION, une solution technologique basée sur l'intelligence artificielle conçue pour faciliter l'accès des jeunes à l'information, aux ressources et aux services de soutien, tout en renforçant l'intervention des professionnels. Ainsi, la technologie ne remplace pas l'intervention sociale, mais la complète, élargissant les possibilités d'accompagnement, favorisant une communication continue et promouvant une plus grande autonomie des participants dans leur parcours d'inclusion.

Phases du plan d'intervention

Conformément au modèle d'intervention de l'échelle de transition dans la lutte contre l'itinérance, THE INVISIBLES structure le processus d'intervention en un parcours composé de trois phases progressives qui accompagnent le jeune depuis la prise en charge de ses besoins les plus immédiats jusqu'à son inclusion sociale et professionnelle.

1

Phase 1 : Soins primaires
Première phase des soins primaires, axée sur l'accueil et la prise en charge des besoins fondamentaux

2

Phase 2 : Intégration sociale
La deuxième phase visait à promouvoir les processus d'intégration sociale

3

Phase 3 : Formation professionnelle
La troisième phase vise à développer les compétences et les processus de formation professionnelle par le biais de méthodologies d'éducation non formelle.

Dans tous ces cas, le dispositif AI-INCLUSION constitue le support technologique qui facilite l'accompagnement, la communication entre les jeunes et les professionnels et l'accès continu aux ressources et aux services tout au long du processus d'intervention.

Le projet « Les Invisibles » propose une approche novatrice de l'inclusion des jeunes sans-abri, intégrant intervention sociale, éducation non formelle et innovation technologique au sein d'une stratégie méthodologique unique. L'association de la plateforme AI-INCLUSION au travail coordonné des travailleurs sociaux, des animateurs jeunesse, des organismes technologiques, des chercheurs et des jeunes eux-mêmes permet de développer des dispositifs d'accompagnement plus accessibles et continus, adaptés aux besoins réels de ce groupe, renforçant ainsi leur autonomie et favorisant leur inclusion sociale et professionnelle.

2.2. Principes de l'intervention sociale en milieu ouvert

L'intervention sociale en milieu ouvert est le point de départ de la stratégie THE INVISIBLES. Grâce à cette approche, les équipes de terrain établissent un premier contact avec les jeunes sans-abri dans leur propre communauté, amorçant un processus de soutien fondé sur la confiance, le respect et la participation active. Ce premier contact permet aux équipes de comprendre la réalité de chaque jeune, d'identifier ses besoins et de tisser le lien nécessaire pour entreprendre un parcours d'inclusion adapté à sa situation personnelle.

Dans ce contexte, le dispositif AI-INCLUSION complète l'intervention en face à face, facilitant la continuité du soutien et l'accès des jeunes aux ressources et aux services de soutien au-delà des moments de prise en charge directe.

L'intervention de l'équipe de rue

Dans le cadre de l'intervention en milieu urbain, elle remplit des fonctions clés :

1. **Détection et contact**

   Détection et prise de contact avec les personnes sans domicile fixe. Des professionnels repèrent et abordent ces personnes, manifestant un intérêt pour comprendre leur réalité et menant un travail de proximité, capables de déceler leurs besoins immédiats et d'apporter des réponses plus rapides que le modèle traditionnel d'attente de la demande.

2. **Évaluation initiale**

   Évaluation initiale des besoins et des risques. Une évaluation initiale des besoins et des risques peut être réalisée sur le terrain même, permettant de déceler des situations impossibles à identifier dans des espaces clos et d'observer la personne dans son environnement et sa relation avec celui-ci.

3. **Accompagnement**

   Un soutien lors des premières étapes du processus.

Le travail de proximité constitue le premier contact, servant de passerelle entre le système de services sociaux et les personnes sans-abri les plus isolées. Son objectif n'est pas seulement de les orienter vers les ressources disponibles, mais de bâtir une relation professionnelle fondée sur la confiance, le respect et la reconnaissance de leur autonomie.

Détection, présence et lien professionnel

Le travail de rue ne repose pas sur une présence professionnelle continue, mais permet aux travailleurs sociaux d'aller à la rencontre des personnes et de se rendre visibles dans la communauté, avec pour objectif principal d'établir une relation de confiance. De nombreuses études montrent que les personnes ayant une longue histoire d'itinérance manifestent une profonde méfiance envers les institutions, due à des expériences passées de rejet, de punition ou d'abandon, ainsi qu'à des interventions trop axées sur les obligations réciproques et le caractère temporaire des ressources destinées à satisfaire les besoins fondamentaux.

Conformément aux principes de ce modèle, l'individu doit considérer l'équipe comme un système de soutien stable. Le respect des professionnels, la courtoisie, une approche non directive (intervention horizontale) et le respect des échéances individuelles sont des principes fondamentaux.

L'intervention professionnelle privilégie un contact progressif, une écoute active, l'observation du contexte et l'identification des besoins fondamentaux non satisfaits. Ces méthodes d'établissement d'une relation de confiance ne doivent être ni forcées ni précipitées, car un contact prématuré visant à orienter la personne vers un autre service peut susciter des résistances et perturber le processus, donnant l'impression que l'objectif est d'apporter une réponse rapide plutôt que de chercher à comprendre la réalité de la personne, son point de vue sur ses problèmes et ses besoins exprimés.

Évaluation et diagnostic partagés

Une fois le premier contact établi et un lien minimal clairement visible, une phase d'évaluation sociale débute. Cette phase doit être perçue comme un processus graduel et dynamique, en constante évolution et continu tout au long de l'accompagnement des personnes. Dans le cadre du travail de rue, l'évaluation ne se fait pas ponctuellement ni à l'aide d'outils rigides, mais plutôt par l'accumulation d'informations recueillies au fil des interactions quotidiennes.

L'objectif est de comprendre de manière systémique la situation globale de la personne, notamment : son historique résidentiel/de logement, son état de santé physique et mentale, une éventuelle consommation de substances, son réseau social existant et ses expériences antérieures avec les systèmes de protection sociale, les raisons pour lesquelles elle manque de soutien ou de logement, la durée de cette situation ou les fois où elle s'est retrouvée sans abri.

Le diagnostic social doit être partagé au sein de l'équipe et, dans la mesure du possible, avec la personne concernée, en évitant toute approche paternaliste. Cette approche favorise la coresponsabilité et réduit le risque d'interventions inappropriées. On parle alors de codiagnostic.

Nous entendons par co-diagnostic social :

Le processus de co-diagnostic repose sur une écoute attentive et globale, englobant l'écoute empathique classique, la double écoute (le processus narratif au sein de l'entretien) et l'écoute constructive. Cette approche en trois volets élargit le champ des conversations, en prenant en compte non seulement les difficultés et les problèmes, mais aussi les stratégies d'adaptation et les ressources mises en œuvre pour faire face aux situations difficiles. Par ailleurs, elle considère systématiquement les forces des individus et des familles : l'ensemble des connaissances, compétences, aptitudes, expériences, rêves, espoirs, loisirs et relations qui jalonnent leur histoire de vie. Explorer ces forces ouvre la voie à un dialogue centré sur les possibilités, l'estime de soi, la résilience, les réseaux de soutien et les exceptions, permettant ainsi une exploration partagée du passé et du présent.

Couverture des besoins de base et des ressources peu demandées

La satisfaction des besoins fondamentaux — alimentation, hygiène, repos et soins de santé — ne doit pas être interprétée comme une fin en soi, mais comme une condition nécessaire pour amorcer des processus de plus grande stabilité.

Dans ces centres, les interventions s'articulent généralement autour d'activités de loisirs et de la reconstruction des liens sociaux. Les loisirs constituent un élément clé pour établir des relations avec les bénéficiaires : journaux quotidiens et ateliers professionnels sont souvent utilisés comme outils d'intervention car ils ne suscitent pas de rejet et favorisent la participation et l'activité, contribuant ainsi à surmonter l'inertie qui accompagne souvent les personnes en situation d'exclusion sociale sévère. Les interventions se déroulent entre des moments de travail dans l'espace commun et de brèves rencontres au bureau ou dans la rue.

Les ressources à accès simplifié contribuent à réduire les méfaits liés à l'itinérance et offrent un espace sécurisant pour poursuivre l'accompagnement. Le rôle de l'équipe de proximité est essentiel pour faciliter l'accès aux ressources, orienter les personnes concernées et leur apporter un soutien émotionnel durant cette période souvent source d'anxiété et de résistance.

L'expérience montre que le simple accès à la ressource ne garantit pas la continuité. C'est pourquoi un suivi intensif à ce stade est essentiel pour prévenir les abandons précoces.

Soutien social et confinement de la situation

Sans oublier son caractère préventif, tant auprès des personnes qui viennent d'arriver à la rue que de celles qui y arrivent pour d'autres raisons (personnes âgées désorientées, immigrants nouvellement arrivés, enfants et adolescents fugueurs, etc.), d'où son lien direct avec l'urgence sociale.

Dans tous les cas, il s'agit d'un travail d'équipe (dans un espace dédié, à l'écart de la rue, où l'objectivité, l'interdisciplinarité, le soutien, l'encadrement, l'accompagnement, l'affirmation de soi, etc., peuvent être favorisés). Chaque personne impliquée doit réaliser une évaluation complète et appliquer une méthodologie de travail en réseau incluant les différentes organisations participant au processus. Des qualités telles que l'accessibilité, le naturel, la confiance, le bon sens, la personnalisation, la reconnaissance de la dignité de l'autre, le respect, la patience, l'engagement, la créativité, la cohérence, la continuité, l'imagination, la flexibilité et la sincérité doivent être inhérentes à l'action sociale de rue, dans le but de promouvoir l'autonomie de la personne accompagnée.

L'une des actions menées auprès des personnes sans-abri consiste à leur offrir un accompagnement afin de créer un lien entre elles et l'équipe d'intervention. L'objectif est que la personne ait hâte de recevoir les visites de l'équipe. Ce lien permet à l'équipe de comprendre les différentes expériences de vie vécues par la personne dans la rue. La présence de l'équipe doit avoir une influence positive qui, avec le temps, peut favoriser une amélioration de sa situation. C'est grâce à ce lien établi que la personne décidera si elle souhaite ou non entreprendre des démarches pour améliorer son sort.

Conclusions et points clés pour la pratique professionnelle

Privilégier l'engagement et une présence continue sur le territoire.

Adapter les exigences à la phase de vie de la personne.

Documentez l'intervention sans la bureaucratiser excessivement.

Renforcer la coordination entre les ressources est au cœur du continuum de soins.

Intégrez des espaces dédiés aux soins personnels et à la supervision professionnelle.

Considérons la non-linéarité des processus comme une composante inhérente de l'intervention.

Privilégier la mise en relation à l'orientation immédiate.

Adaptez les rythmes à la personne.

Renforcer la coordination interinstitutionnelle.

Prendre soin des équipes professionnelles.

2.3. Mise en œuvre de la stratégie des Invisibles

La stratégie « Les Invisibles » se développe à travers un parcours d'intervention structuré en trois phases progressives qui accompagnent le jeune depuis la prise en charge de ses besoins les plus immédiats jusqu'à son inclusion sociale et le renforcement de ses opportunités de développement personnel et professionnel.

Cet itinéraire repose sur les principes d'intervention sociale en milieu ouvert décrits ci-dessus, en conservant comme éléments essentiels la création d'un lien de confiance, le respect des rythmes individuels, l'accompagnement personnalisé et la participation active des jeunes à leur propre processus d'inclusion.

La stratégie intègre le dispositif AI-INCLUSION comme outil de soutien au travail des entités sociales, élargissant les possibilités d'accompagnement, facilitant la continuité de l'intervention au-delà des rencontres en face à face et promouvant un accès plus facile aux ressources, aux services et aux opportunités adaptés aux besoins de chaque jeune.

Ainsi, chaque phase du programme intègre progressivement le dispositif d'IA-INCLUSION, en fonction du stade du parcours du jeune. Son utilisation ne remplace pas l'intervention des équipes de proximité et des professionnels des services sociaux, mais la complète, en renforçant l'accompagnement et en favorisant une plus grande autonomie tout au long du processus d'inclusion.

Plan d'intervention : trois phases progressives

1

Phase 1 - Soins primaires

- La liaison est établie.
- Les besoins urgents sont satisfaits.
- Lorsqu'il existe un niveau de confiance minimal, l'inclusion de l'IA est proposée et l'accès à l'application est facilité.
- L'objectif n'est pas que le jeune utilise toutes les fonctionnalités, mais qu'il commence à se familiariser avec l'outil et qu'il soit capable de maintenir le contact et d'accéder aux informations de base.

2

Phase 2 - Intégration sociale

- L'inclusion de l'IA devient un outil couramment utilisé.
- Le jeune commence à l'utiliser avec une plus grande autonomie pour accéder aux ressources, aux informations et aux services, tout en continuant à bénéficier d'un soutien en face à face.

3

Phase 3 - Formation et inclusion

AI-INCLUSION est utilisé comme moyen d'accéder aux ressources et aux matériels développés dans le cadre du projet afin de promouvoir les processus d'éducation non formelle, le développement des compétences et la préparation à l'inclusion sociale et professionnelle.

L'inclusion par l'IA ne remplace pas l'intervention sociale, mais la complète et renforce l'autonomie des jeunes.

01

Phase 1

Répondre aux besoins immédiats

Intervention d’urgence sociale et de crise

La première phase de la stratégie LES INVISIBLES vise à établir un premier contact avec le jeune, à répondre à ses besoins sociaux urgents et à créer le lien nécessaire pour amorcer son inclusion. Durant cette étape, l’intervention se concentre sur la présence active de l’équipe de soutien, l’évaluation initiale des besoins et l’instauration d’une relation de confiance fondée sur le respect et un accompagnement personnalisé. Une fois ce premier contact établi, et lorsque la situation du jeune le permet, le programme AI-INCLUSION peut être progressivement intégré comme outil complémentaire afin de renforcer la continuité de l’accompagnement.

> *L’intervention est axée sur la présence active de l’équipe de rue, l’évaluation initiale des besoins et l’établissement d’une relation de confiance.*

L’intervention en situation d’urgence sociale implique une gestion de crise, où le rôle de l’équipe consiste à évaluer la situation et à intervenir rapidement pour atténuer les événements stressants vécus par le jeune sans-abri. Cette approche prend en compte les situations imprévues et se fonde sur une évaluation des critères de vulnérabilité sociale, tels que le sans-abrisme, le genre, la maladie, le manque de soutien, la précarité du logement, la violence ou les abus, la solitude, l’expulsion ou la minorité. L’objectif est de coordonner les efforts rapidement et efficacement, de réduire le temps de réponse et de constituer un réseau de soutien pour les personnes concernées, tout en facilitant leur prise en charge.

Nous évoquons et soulignons l’effet préventif de l’intervention en situation de crise, car ce type d’intervention empêche l’apparition de problèmes d’exclusion plus importants chez les jeunes sans-abri, l’objectif principal étant de réduire la fréquence de la vie dans la rue pour les jeunes.

Les personnes sans abri ou confrontées à des urgences sociales doivent être évaluées et accompagnées, en tentant d’apporter une réponse rapide et adaptée à leurs besoins en se rendant sur place et en effectuant des évaluations et des entretiens directement dans la rue.

Cette équipe de maraude est chargée d'assurer le suivi et le travail de rue, d'évaluer la situation de chaque personne et, en fonction du diagnostic, d'établir un plan d'intervention adapté à ses besoins spécifiques. Ce plan hiérarchise les besoins tout en tenant compte de la vulnérabilité de chaque personne (sexe, état de santé et toute détérioration, temps passé dans la rue, connaissance des ressources disponibles et de l'environnement, entre autres facteurs). Chaque personne sera suivie selon la méthodologie établie par l'équipe de maraude, qui comprend quatre phases : premier contact, évaluation, accord d'intervention et accompagnement vers le logement.

1. Liaison **2. Diagnostic** **3. Accord d'intervention**

La phase de création de liens peut débuter dès la première phase d'intégration sociale, comme le souligne Darío Pérez Madera, lors de la phase de « premier contact ». Celle-ci comprend des actions telles que la création de liens, la réduction des risques et le contact social, ainsi que le soutien au réseau d'accueil. L'accent est mis sur le lien établi au début de l'intervention. Ce lien est ensuite renforcé par celui qui se construit au fil du processus d'intervention (comme l'illustre la Fondation RAIS dans « Un bureau sans portes ») : « Le lien (...) se construit dans le développement de la relation. »

La phase d'intervention, dont la durée est adaptée aux caractéristiques du jeune accompagné, permet notamment la fourniture de services essentiels (hygiène, alimentation, etc.) qui complètent l'intervention et le soutien social. Dans certains cas, l'appui d'autres réseaux spécialisés (traitement des addictions, santé mentale, soins de santé, etc.) peut également s'avérer nécessaire. Le processus d'intervention de rue peut se conclure par une orientation et un transfert, par les professionnels de l'intervention de rue, vers des centres et des ressources du réseau de soutien aux personnes sans-abri ou vers un logement supervisé.

L’inclusion de l’IA dans la première phase

Une fois le premier contact établi et le jeune ayant donné son accord pour entamer un processus d’accompagnement, l’équipe peut progressivement intégrer le dispositif d’IA-INCLUSION. Durant cette première phase, l’intelligence artificielle permet au jeune d’exprimer facilement ses besoins dans son propre langage et de recevoir des conseils immédiats sur les ressources, les services et les informations les mieux adaptés à sa situation (alimentation, logement, vêtements, soutien social, etc.). Ainsi, le dispositif complète l’intervention en présentiel, garantissant que l’accès à l’information et aux ressources ne dépende pas uniquement de la présence de l’équipe d’accompagnement.

L’accompagnement proposé par AI-INCLUSION, basé sur l’intelligence artificielle, ne remplace pas l’évaluation réalisée par l’équipe de professionnels. Sa fonction est d’interpréter les questions posées par le jeune en langage naturel et de lui offrir un accompagnement personnalisé vers les ressources, les services et les informations les mieux adaptés à sa situation, facilitant ainsi un accès simple et autonome à ces ressources et informations.

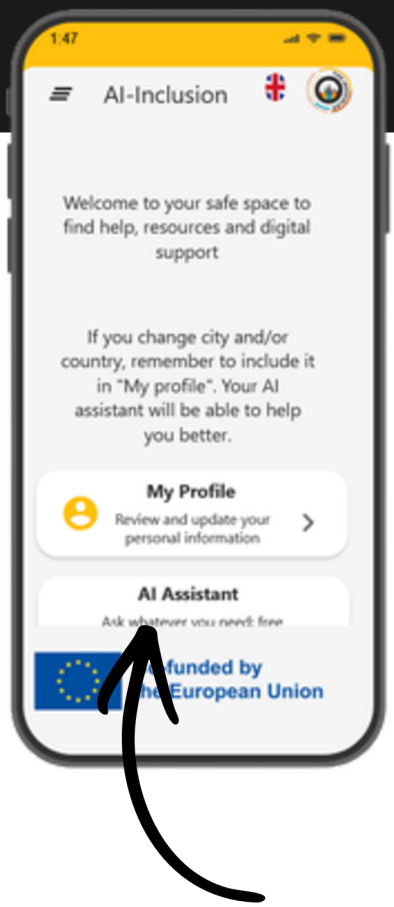

Méthodes de détection

Par l'intermédiaire de l'équipe de maraude, et grâce à ses différentes méthodes opérationnelles, les jeunes sans-abri seront identifiés. Une évaluation, un accompagnement et une prise en charge leur seront proposés afin de répondre à leurs besoins, dès leur identification et jusqu'à la mise en œuvre, ou non, d'un plan d'inclusion élaboré en collaboration avec eux. Cette action est considérée comme un incident et marque l'ouverture d'un dossier dans la base de données interne. Un incident est considéré comme ouvert lorsque le jeune est localisé, qu'un premier entretien est mené et que l'équipe technique évalue s'il correspond ou non au profil d'intervention. Cette identification peut être réalisée de différentes manières, que nous standardisons comme suit :

1. Approprié : par la personne qui s'adresse à l'équipe pour expliquer sa demande et sa situation, ainsi que par l'équipe qui la repère en situation de sans-abrisme lors des différentes sorties, prospections...
2. Avis citoyen : il est entendu qu'un avis est reçu d'un citoyen concernant la situation de sans-abri d'une personne afin de demander qu'une intervention soit possible auprès de cette personne.
3. Services sociaux municipaux : soit sur orientation du dossier, soit parce qu'ils détectent le besoin d'intervention par l'équipe de rue, les travailleurs sociaux de soins primaires ou les équipes techniques d'inclusion.
4. Services de sécurité : Lorsque les avis d'intervention sont émis par la Police nationale, la Police locale, les Pompiers, la Garde civile, les services de sécurité d'autres ressources.
5. Autres entités : Lorsque la canalisation est effectuée par l'intermédiaire d'autres entités du tiers secteur.
6. Services de santé : Lorsque l'orientation est reçue d'hôpitaux ou de centres de santé.
7. Services de nettoyage ou services municipaux : lorsque d'autres services municipaux signalent aux autorités la situation de sans-abri d'une personne (protection civile, nettoyage municipal, collecte des ordures ménagères, etc.).

Achèvement de la phase 1

Cette première phase s'achève lorsque le jeune a établi un premier contact avec l'équipe d'intervention, qu'une évaluation initiale de sa situation a été réalisée et que ses besoins les plus urgents ont été pris en compte. Dès lors, et toujours dans le respect du rythme et des souhaits de la personne, un parcours d'inclusion plus stable peut être mis en place. Dans ce parcours, le programme AI-INCLUSION jouera un rôle de plus en plus actif en tant qu'outil de soutien, facilitant l'accès continu aux ressources, aux services et aux informations adaptés aux besoins du jeune.

L'objectif principal de cette équipe de terrain, à ce stade, est de tisser des liens et de créer des relations en apportant un soutien continu aux jeunes participants du projet, et en se positionnant comme modèles. Ce soutien constant vise à développer leurs compétences sociales et à leur donner les moyens de sortir de la précarité. L'équipe les informe sur les ressources disponibles, les accompagne pour s'y rendre, les aide dans leurs démarches administratives et assure leur transport et leurs démarches personnelles (cartes d'identité, passeports, rendez-vous médicaux, transferts vers des hébergements alternatifs, etc.). Elle soutient également les jeunes déjà hébergés dans des structures et centres locaux, en évitant les déplacements inutiles et en facilitant leur accès aux services et ressources communautaires.

PHASE 1

Exemple de bonne pratique

Lors d'une patrouille nocturne de routine, l'équipe de police de proximité a reçu un appel d'un citoyen signalant la présence d'une jeune femme endormie dans l'entrée d'un immeuble du centre-ville. L'appel précisait que la jeune femme semblait désorientée et avait été impliquée dans une violente altercation plus tôt dans la journée. L'équipe s'est immédiatement rendue sur place.

À leur arrivée, les policiers ont trouvé une jeune femme de 19 ans seule, sans effets personnels apparents et visiblement épuisée. L'intervention s'est déroulée avec douceur et sans précipitation. Ils se sont présentés, expliquant leur identité et le but de leur intervention. L'objectif principal n'était pas de résoudre tous les problèmes, mais de calmer les tensions et d'assurer sa sécurité immédiate.

Une première évaluation sur place est réalisée, prenant en compte les critères de vulnérabilité sociale : situation de sans-abri suite à une expulsion du domicile familial, absence de réseau de soutien, statut de jeune femme, antécédents récents de violence conjugale et méconnaissance des ressources disponibles. La jeune femme exprime sa crainte de passer la nuit dans la rue et déclare n'avoir personne vers qui se tourner.

> *« L'objectif principal n'est pas de tout résoudre, mais de réduire les tensions du moment et d'assurer leur sécurité immédiate. »*

Réponse coordonnée

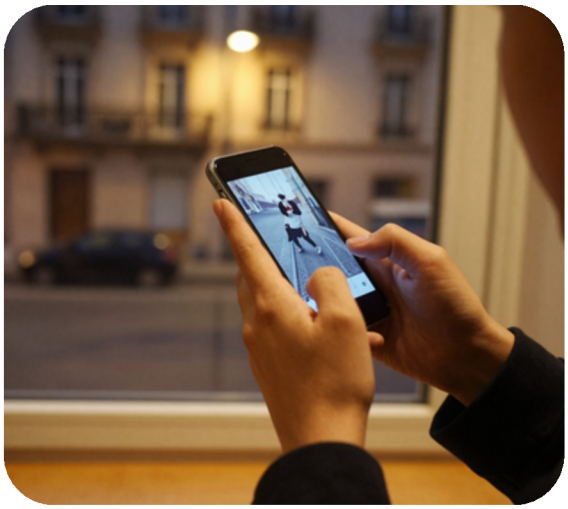

Depuis le lieu même de l'intervention – la rue –, l'équipe met en œuvre une réponse rapide et coordonnée. Elle contacte le centre d'hébergement d'urgence municipal par téléphone, tout en offrant un soutien psychologique à la jeune femme. Elle valide son récit, reconnaît sa détresse et lui assure qu'elle n'est pas seule.

En attendant la confirmation du placement, l'équipe reste présente. Elle dialogue, écoute et tisse des liens dès le premier contact. Aucune pression n'est exercée, aucune décision n'est imposée. Finalement, un placement immédiat est confirmé. L'équipe accompagne la jeune femme jusqu'à l'établissement, lui évitant ainsi de voyager seule et facilitant ses premiers échanges avec le personnel.

Introduction à l'inclusion en IA

Avant la fin de l'intervention, l'équipe présente à la jeune femme l'application AI-INCLUSION, un outil d'accompagnement qu'elle pourra utiliser en toute autonomie tout au long de son parcours d'inclusion. Avec l'aide d'un professionnel, elle effectue une première consultation pour découvrir les ressources disponibles et se familiariser avec l'application. Ainsi, dès le départ, la jeune femme dispose d'une ressource accessible qu'elle pourra continuer à utiliser chaque fois qu'elle aura besoin d'informations, même en dehors des heures de service ou si elle déménage dans une autre ville ou un autre organisme.

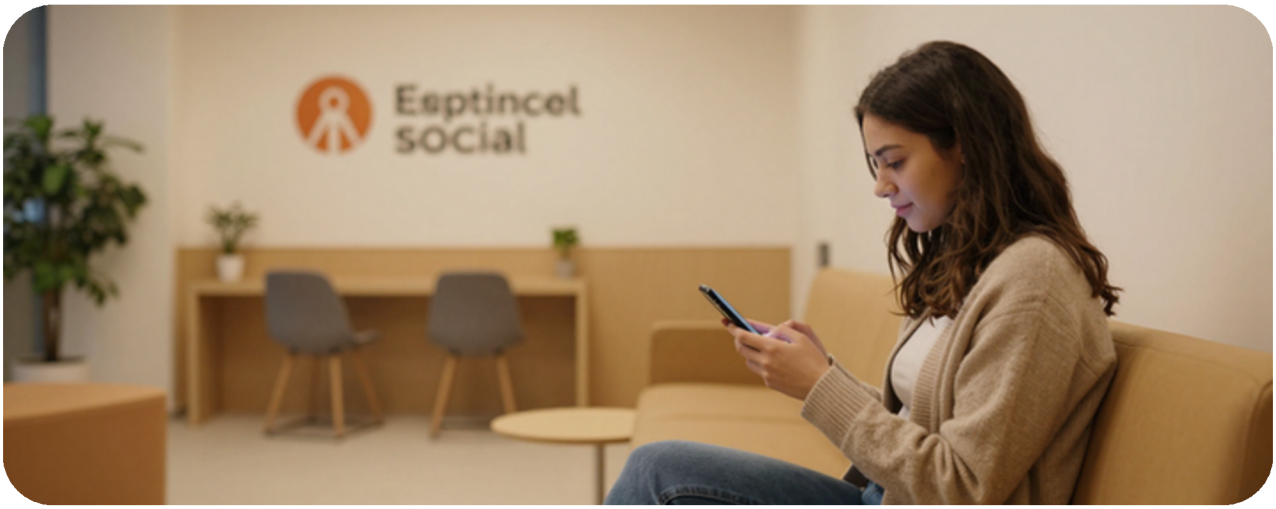

Liaison et surveillance

Le lendemain, l'équipe de rue reprend contact. Un incident est enregistré dans la base de données interne après l'entretien structuré initial, confirmant que la jeune femme correspond au profil d'intervention. Ceci marque le début de la phase d'accompagnement, renforçant le soutien et atténuant l'impact de la crise vécue. Cette approche repose sur des actions simples mais essentielles : une écoute attentive, une communication claire et une présence constante.

Dans les semaines qui suivent, le processus entre dans sa phase de diagnostic, permettant d'approfondir sa situation personnelle, administrative et sociale. On identifie ses besoins en matière de soutien psychologique, de conseils juridiques de base et d'aide pour le traitement de ses documents personnels. L'ensemble de ces mesures est structuré par une convention d'intervention élaborée en concertation avec la jeune femme, dans le respect de son rythme et de sa capacité de décision.

Parallèlement, l'équipe se coordonne avec d'autres ressources spécialisées du réseau (services sociaux municipaux et soutien psychologique aux jeunes), évitant ainsi les doublons et garantissant une intervention cohérente. La jeune femme participe activement au processus. Elle se sent soutenue et valorisée.

Cette intervention, brève au départ mais maintenue dans le temps, a un effet préventif indéniable. Elle empêche le sans-abrisme de devenir chronique, réduit l'exposition à de nouvelles violences et facilite la transition vers une insertion sociale plus stable. L'équipe d'intervention de rue s'impose comme une ressource essentielle, non seulement en situation d'urgence, mais aussi tout au long du processus.

En définitive, cette pratique illustre comment une réponse rapide, locale et coordonnée à une crise peut constituer le premier pas vers un changement profond. Car intervenir promptement, sur le terrain et de manière ciblée est aussi un moyen de prévenir l'exclusion.

02

Phase 2

Intégration sociale des jeunes sans-abri

La deuxième phase de la stratégie LES INVISIBLES vise à favoriser l'intégration sociale des jeunes grâce à un accompagnement continu qui encourage leur participation active, renforce leurs compétences et consolide un parcours d'inclusion adapté à leurs besoins. À ce stade, l'outil AI-INCLUSION devient partie intégrante du processus d'intervention et constitue une ressource d'aide régulièrement utilisée.

Chaque individu sera suivi selon la méthodologie d'intervention de l'équipe de rue, comprenant 4 phases : mise en relation, diagnostic, accord d'intervention et intervention en matière d'habitabilité.

Nous offrons un soutien continu pour développer les compétences sociales et aider les personnes sans abri à sortir de cette situation. Ce soutien comprend des conseils sur les ressources disponibles, un accompagnement pour s'y rendre, une aide aux démarches administratives, ainsi que des services de transport et un soutien pour les questions personnelles (cartes d'identité, passeports, rendez-vous médicaux, transferts vers un autre logement, etc.). Nous accompagnons également les personnes déjà hébergées dans des structures locales, en limitant les déplacements inutiles et en facilitant leur accès aux services et ressources communautaires.

Les principaux objectifs sont les suivants : éviter de se fixer des objectifs « ambitieux » et privilégier le maintien de normes minimales de coexistence (respect). L'essentiel est que l'utilisateur apporte de petits changements qui représentent un progrès dans sa situation personnelle, plutôt que de se fixer des objectifs ultimes tels que l'intégration sociale. En effet, les circonstances dans lesquelles il accède à ces ressources ne le permettent pas actuellement et pourraient accroître considérablement sa frustration et son hostilité.

Échelle d'évaluation de Pedro Cabrera

Utilisation de l'échelle d'évaluation de l'impact du sans-abrisme sur l'individu par Pedro Cabrera :

NIVEAU PSH	Temps passé à la rue : moins de 6 mois. Maintient un réseau de soutien social (amis, famille...) Expérience professionnelle ou professionnelle récente. Affections médicales non graves. Pas de consommation, début de consommation ou réduction de la durée de consommation.
PSH MODÉRÉ	Durée de la vie dans la rue : entre 6 et 18 mois. Réseau de soutien fragile. Chômeur de longue durée, exerçant des activités économiques informelles, mais conservant un intérêt pour l'emploi. Des problèmes de santé graves, mais avec une observance du traitement. Antécédents de consommation importants, mais maintient ou a maintenu des contacts avec le réseau de soins.
PSH GRAVE	Durée de la détention dans la rue : entre 18 et 30 mois. Peu ou pas de contacts avec la famille, et le réseau social se limite à la sphère marginale. Sans emploi et sans activité professionnelle depuis longtemps. Des problèmes de santé graves sans observance du traitement. Longue histoire de consommation.
PSH TRÈS SÉVÈRE	Durée de la vie dans la rue supérieure à 30 mois. Sans famille ni réseau de soutien social. Sans emploi. Problèmes de santé graves (sans réseau de santé). Longue histoire de consommation. Déracinement.

AI-INCLUSION en la fase 2

Durant cette phase, le jeune commence à utiliser AI-INCLUSION progressivement et de manière autonome, en complément du soutien apporté par l'organisme. Le dispositif utilise l'intelligence artificielle pour interpréter les requêtes du jeune en langage naturel et proposer des réponses personnalisées, adaptées à sa situation et à son contexte. Ainsi, l'accès à l'information ne dépend plus de la connaissance préalable des ressources existantes ni de la capacité à les localiser, ce qui favorise une utilisation plus autonome et accessible.

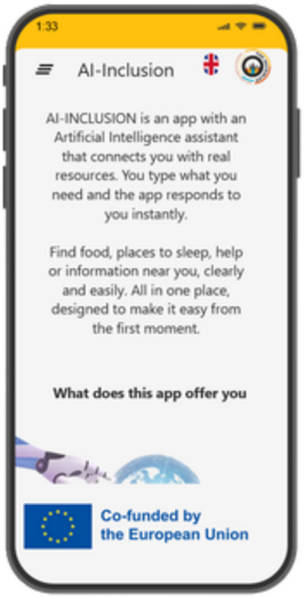

Exemple pratique :
Par exemple, un jeune homme sans-abri à Alcázar de San Juan, en Espagne, a besoin de se restaurer. Il ouvre l'application AI-INCLUSION sur son téléphone portable, se connecte, accède à l'assistant virtuel et tape « Je veux manger ». L'intelligence artificielle interprète sa requête et l'oriente vers les ressources gratuites disponibles à ce moment-là et adaptées aux personnes sans-abri de son quartier.

Notre objectif est de lever les obstacles technologiques et d'offrir un soutien numérique intuitif, direct et utile qui favorise l'inclusion. AI-INCLUSION simplifie une tâche parfois complexe pour ces jeunes : identifier les ressources disponibles, vérifier leur fonctionnement et choisir celle qui correspond le mieux à leur situation.

L'inclusion de l'IA devient partie intégrante du quotidien des jeunes.

L'utilisation continue de l'IA-INCLUSION aide les jeunes à intégrer la recherche d'informations et de ressources comme une pratique régulière dans leur processus d'inclusion, renforçant ainsi leur capacité à prendre des décisions, à résoudre leurs besoins quotidiens et à fonctionner de manière plus autonome dans leur environnement.

Contrairement à la première phase, où le dispositif est intégré comme soutien initial au processus d'intervention, lors de la phase d'intégration sociale, l'IA-INCLUSION devient partie intégrante du quotidien du jeune, favorisant une utilisation continue qui renforce progressivement son autonomie.

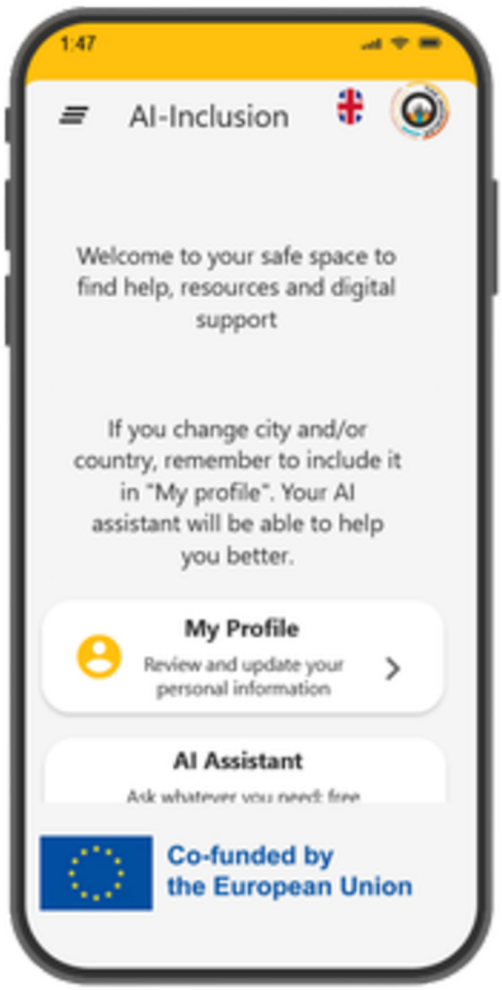

Points clés pour la mise en œuvre de la phase 2

1. Promouvoir une utilisation progressivement autonome du dispositif d'inclusion de l'IA.
2. Accompagner le jeune lors des premières consultations jusqu'à ce qu'il prenne confiance en l'outil.
3. Promouvoir l'inclusion de l'IA pour compléter le travail en face à face, en évitant qu'elle ne remplace le contact direct avec l'équipe.
4. Utilisez cet appareil pour faciliter l'accès aux ressources et aux informations entre les interventions en face à face.
5. Examinez régulièrement avec le jeune la façon dont il utilise l'outil et résolvez les difficultés qu'il pourrait rencontrer.
6. Adapter l'utilisation du dispositif à la durée du séjour et au niveau d'autonomie de chaque participant.

PHASE 2

Exemple de bonne pratique

Le premier contact avec Carlos se fait presque par hasard. L'équipe le croise souvent dans le même quartier, assis sur un banc près d'un supermarché. Au début, ils échangent à peine quelques mots. Il dit bonjour, accepte un café chaud, et c'est tout. Aucune question directe n'est posée. Il n'y a pas d'urgence.

Nous sommes dans la phase de liaison.
Durant les premières semaines, l'accompagnement se concentre sur l'essentiel : une présence régulière, des échanges brefs, des horaires fixes et le respect de petits engagements. Un jour, il pourrait demander de l'aide pour renouveler sa carte d'assurance maladie. Un autre jour, il pourrait simplement exprimer sa gratitude pour la visite de l'équipe. Ce sont des demandes simples, mais suffisantes pour instaurer un climat de confiance.

Suite à ces premiers entretiens informels, une évaluation préliminaire de sa situation est établie. Carlos vit dans la rue depuis environ un an. Il maintient des contacts sporadiques avec sa sœur, bien que leur relation soit fragile. Il est sans emploi depuis un certain temps, mais a exprimé le souhait de trouver du travail. Il souffre d'une maladie chronique pour laquelle il reçoit un traitement irrégulier et a un long passé de toxicomanie, actuellement stabilisée. Selon l'échelle de Pedro Cabrera, sa situation correspond à celle d'un sans-abrisme modéré.

Une fois le lien établi, le processus passe à la phase de diagnostic. Les entretiens se déroulent en extérieur, dans des lieux familiers. Son histoire, ses ressources personnelles et ses limites sont explorées en profondeur. Les changements majeurs ne sont pas encore abordés. L'accent est mis sur ce qui est possible, sur ce qui peut être fait immédiatement.

L'équipe fixe des objectifs très précis, loin des buts à long terme susceptibles d'engendrer de la frustration. Maintenir le respect dans les espaces partagés. Se rendre à ses rendez-vous médicaux. Prévenir le personnel en cas d'absence. De petits gestes qui, en réalité, représentent des progrès significatifs. Lorsque Carlos commence à percevoir l'importance de ce soutien, la phase de pré-contemplation du plan d'inclusion débute. L'équipe lui explique, sans imposer quoi que ce soit, ce qu'impliquerait la reprise des contacts avec les services sociaux de premier recours. On insiste sur le fait qu'il s'agit d'un droit, et non d'une obligation. On répond à ses questions. Il est accompagné à son premier rendez-vous. L'équipe ne le remplace pas ; elle l'accompagne.

> Petit à petit, Carlos reprend du temps pour s'impliquer davantage. Sa situation administrative est en cours de régularisation. Le renouvellement de sa carte d'identité est en cours. Un rendez-vous au centre de santé est prévu afin d'améliorer son observance du traitement. On renforce ses compétences sociales de base : demander les choses avec respect, exprimer son malaise sans agressivité et accepter les règles élémentaires de la vie en société.

L'IA est incluse dans l'itinéraire

À ce stade, Carlos commence à utiliser régulièrement l'application AI-INCLUSION en complément du soutien apporté par l'équipe de rue. Il la consulte pour trouver des ressources à proximité. L'équipe renforce progressivement son autonomie, en intégrant l'outil comme un soutien quotidien dans son plan d'inclusion.

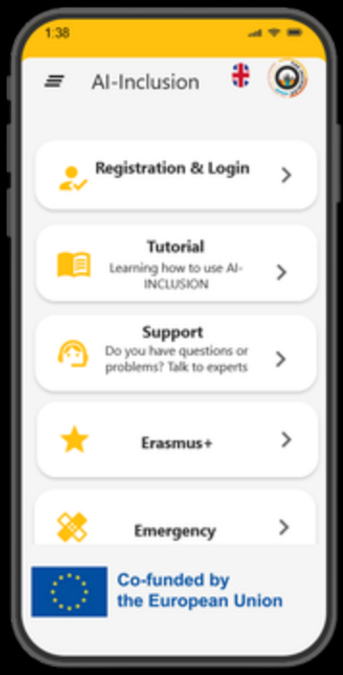

Phase d'action

Nous entrons donc dans la phase d'action.
Carlos a trouvé un autre logement. L'équipe de maraude continue de suivre sa situation, en évitant ses déplacements inutiles et en facilitant son accès aux ressources locales. Elle l'aide pour ses courses, mais l'encourage aussi à les faire de manière autonome autant que possible. L'objectif n'est pas de faire les choses à sa place, mais de les faire avec lui.

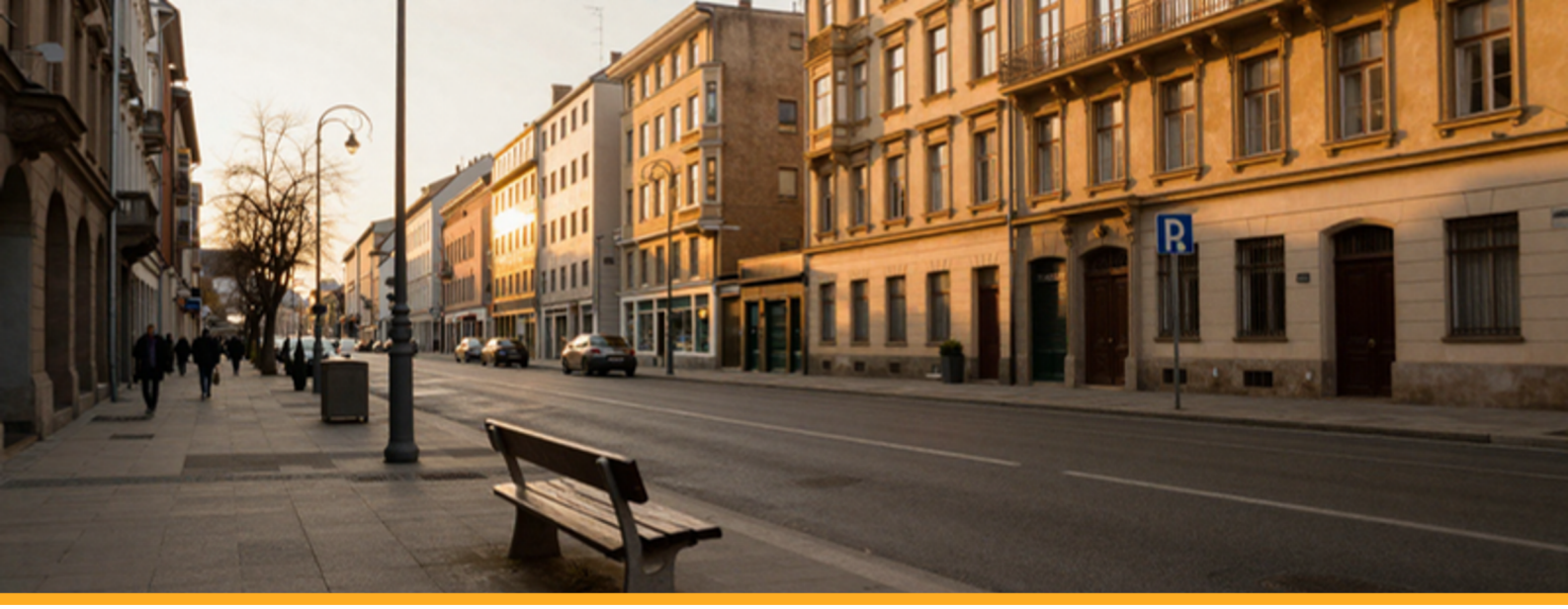

Ce processus comporte des revers : des absences, des rendez-vous manqués, des rechutes. Ces périodes sont perçues comme des phases de rechute, et non comme des échecs. L'équipe réévalue le plan, renforce les liens et ajuste les objectifs, sans reproches ni menaces de rupture. Progressivement, la phase de clôture est abordée. La relation se transforme. L'attention se porte désormais sur les ressources existantes. L'équipe de rue, consciemment et avec du soutien, se retire progressivement, évitant ainsi la dépendance et renforçant le réseau communautaire.

Cette intervention ne vise pas des résultats spectaculaires. Elle recherche la stabilité, le respect et des changements modestes et durables. Et cela, dans un contexte d'itinérance, constitue déjà une bonne pratique professionnelle.

03

Phase 3

Formation non formelle

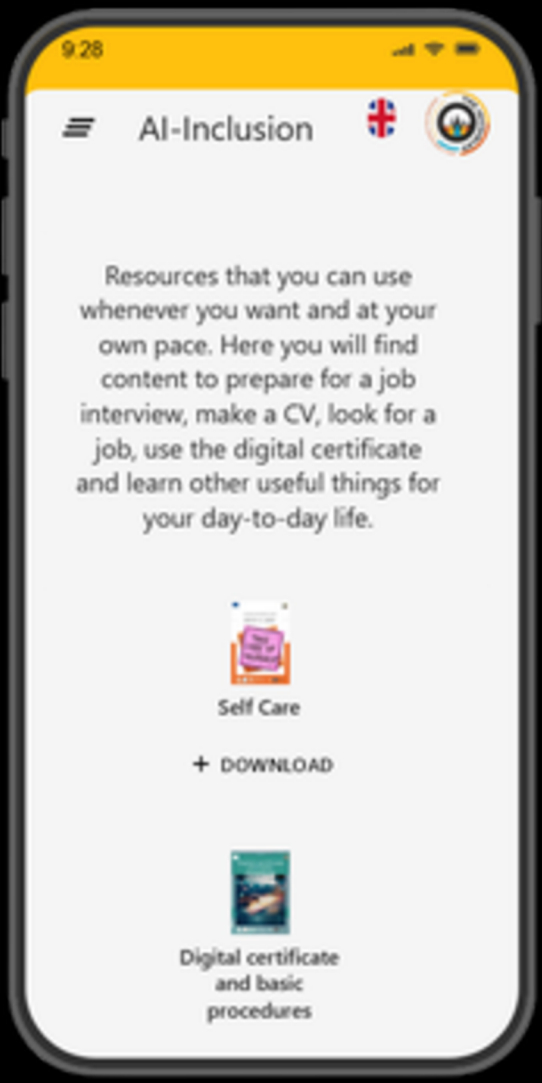

La troisième phase de la stratégie THE INVISIBLES vise à promouvoir l'autonomie personnelle et l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes grâce à un processus de formation non formelle adapté à leurs besoins.

AI-INCLUSION en la Fase 3

À ce stade, le dispositif AI-INCLUSION devient la porte d'entrée vers les ressources pédagogiques développées dans le cadre du projet Erasmus+ « Les Invisibles », permettant à chaque jeune d'accéder facilement à des contenus pratiques qui renforcent son processus d'inclusion dans 4 domaines importants.

1. Soutien dans le domaine de la santé

2. Soutien aux procédures administratives

3. Inclusion et soutien

préparation à l'emploi

Soutien dans le domaine de la santé

Nous accompagnons les personnes sans domicile fixe lors de leurs rendez-vous médicaux, en gérant les documents nécessaires, et en les aidant à se rendre dans les cliniques, les hôpitaux, les centres de réadaptation et à leurs consultations de suivi avec l'équipe de l'unité de toxicomanie de l'hôpital Mancha Centro à Alcázar de San Juan (Ciudad Real). L'objectif est de mieux comprendre leur état de santé, en sachant que la vie dans la rue aggrave souvent ce problème. Il est essentiel de les sensibiliser aux compétences sociales liées à l'autonomie et à l'importance de la prise en charge de leurs problèmes de santé, du respect des traitements pour les troubles mentaux et les maladies chroniques, etc.

Afin de renforcer ce processus de soutien, dans le cadre du projet E+ The Invisibles, nous avons développé des ressources numériques qui peuvent être utilisées à la fois pendant l'intervention et de manière autonome par les jeunes eux-mêmes grâce au dispositif AI-INCLUSION.

Ressources disponibles :

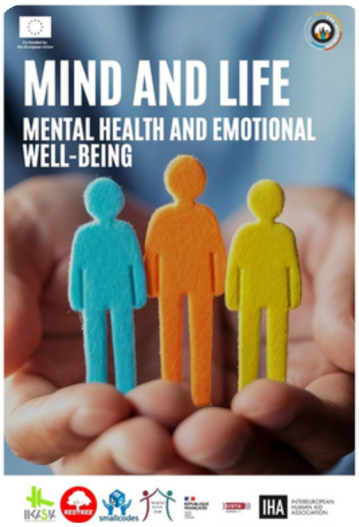

Santé mentale et bien-être émotionnel

Dépendances : Prendre soin de soi et ressources disponibles

Alimentation, hygiène et soins personnels

Assistance pour les procédures administratives

La personne bénéficiera d'un accompagnement dans ses démarches administratives, notamment par une assistance technique si nécessaire, afin de la guider et de l'aider à gérer ces procédures. En Espagne, cet accompagnement concernera l'inscription auprès de la mairie, en veillant au respect de la résolution de mars 2015 du Sous-secrétaire d'État, qui publie la résolution du 30 janvier 2015 de la Présidence de l'Institut national de la statistique et de la Direction générale de la coordination des pouvoirs avec les Communautés autonomes et les collectivités locales, relative aux instructions techniques aux municipalités pour la gestion du registre municipal (chapitre III, cas particuliers d'inscription, article 3.3). L'inscription des personnes sans domicile fixe sera possible dans la rue, à condition qu'un plan d'insertion sociale soit en place, assorti d'un calendrier précis, et que les notifications puissent être remises à la personne dans un délai raisonnable. L'équipe se coordonnera ensuite avec les services sociaux pour prendre en charge et suivre ces situations de sans-abrisme.

Ressources disponibles :

Principes de base de l'économie et de la gestion financière

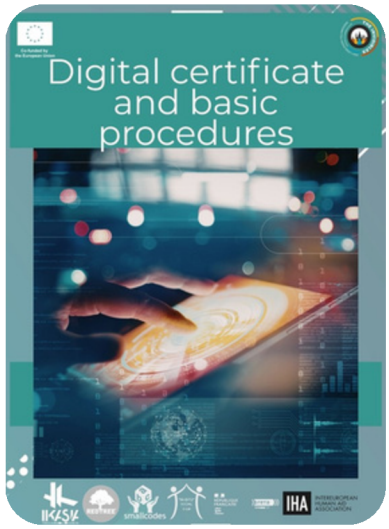

Certificat numérique et procédures de base

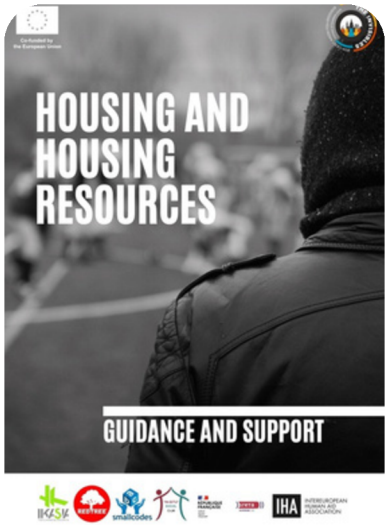

Logement et ressources en matière de logement

Droits, assistance juridique et protection

Inclusion et soutien

La formation aux compétences sociales pour les jeunes sans-abri est un outil essentiel des interventions socio-éducatives menées par les équipes de proximité. Il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances, mais surtout de créer des expériences.

Le contenu abordé est généralement adapté au groupe et à l'âge de chaque jeune. Il n'y a pas de formule fixe. Les thèmes communs incluent la communication verbale et non verbale, l'écoute active, l'expression appropriée des émotions, l'empathie, l'affirmation de soi et le respect de ses propres limites et de celles des autres.

Ressources disponibles :

Conseils d'intégration

Inclusion linguistique

Activités communautaires et loisirs sains

réseaux de soutien et relations positives

préparation à l'emploi

Une fois les compétences personnelles et sociales renforcées, le processus de formation s'oriente progressivement vers le développement des compétences liées à l'employabilité, permettant ainsi aux jeunes de connaître les possibilités de formation, de préparer leur CV et de se préparer à leur entrée sur le marché du travail ou à d'autres expériences de participation active.

Ressources disponibles :

CV

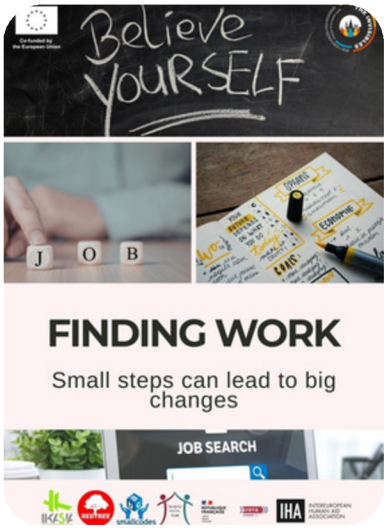

Trouver du travail

Faire du bénévolat dans une ONG

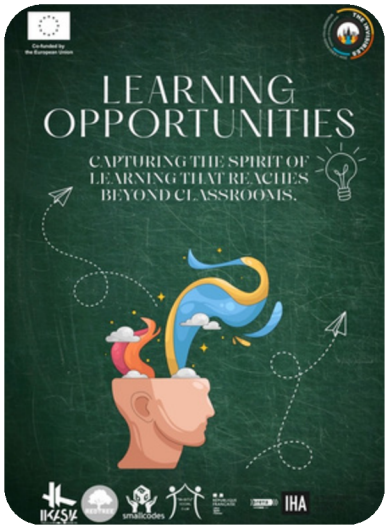

Opportunités d'apprentissage

PHASE 3

Exemple de bonne pratique

L'équipe connaît Lucía depuis des mois. Âgée de 22 ans, elle passe ses nuits dans la rue, alternant avec de très courts séjours chez des amis. On ne la joint pas toujours. Parfois, elle disparaît pendant des jours. D'autres fois, elle tente sans cesse de contacter l'équipe. Leur relation est complexe. Elle ne l'a jamais été.

Dès le départ, les professionnels comprennent que toute formation doit commencer par l'exemple. Par la façon de parler. Par la façon d'écouter. Par la façon de gérer les conflits sans hausser le ton. Lucía observe plus qu'il n'y paraît. Elle apprend sans qu'on le lui dise explicitement.

L'un des premiers axes d'intervention concerne les soins de santé. Lucía souffre de troubles mentaux et suit un traitement qu'elle ne respecte pas régulièrement. Non par manque d'intérêt, mais par désorganisation, par peur et par une profonde méfiance envers le système de santé. L'équipe prend son temps. Elle commence par des gestes simples : lui rappeler son rendez-vous, l'accompagner au centre de santé et attendre avec elle.

Au cours de ces trajets, les compétences sociales de base sont mises en pratique, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées. Comment demander des renseignements au guichet. Comment exprimer son malaise sans se mettre sur la défensive. Comment supporter l'attente. De petites scènes du quotidien qui, pour Lucía, représentent un véritable effort. Petit à petit, l'équipe découvre ses antécédents médicaux, ses limitations et ses craintes. L'importance de prendre soin de soi est renforcée, non par la morale, mais par le partage d'expériences. Ils parlent des conséquences d'un oubli de traitement. De la façon dont le corps envoie aussi des signaux d'alarme. Que prendre soin de soi n'est pas un abandon, mais une persévérance.

Parallèlement, un accompagnement administratif est mis en place. Lucía n'est pas inscrite au registre du commerce et des sociétés. Sans inscription, elle n'a aucun droit. L'équipe lui explique, étape par étape, la possibilité d'enregistrer son adresse. Elle se coordonne avec les services sociaux municipaux et élabore un court plan d'inclusion qui donne du sens à la démarche. Le jour où ils se rendent à la mairie est une épreuve. L'appréhension et la méfiance sont palpables.

> *L'équipe ne parle pas à sa place. Elle la soutient. Elle est présente. Elle montre l'exemple en matière de relations avec la direction : ni agressives, ni soumises. Simplement fermes et respectueuses. Lucía repart avec le sentiment d'avoir réussi. Et c'est important.*

Tout au long du processus, Lucía participe à des ateliers de développement des compétences sociales, en séances individuelles et collectives. Certains sont plus structurés et se déroulent dans un cadre ouvert. D'autres émergent spontanément dans la rue, au beau milieu d'une conversation tendue ou après un conflit avec une autre jeune femme. Un atelier de groupe est consacré à la gestion de la frustration. Un autre à la communication assertive. Des jeux de rôle sont utilisés. Des situations réalistes sont mises en scène : demander un rendez-vous médical, vivre dans un refuge, poser des limites sans agressivité. Parfois, elles rient. Parfois, c'est douloureux. Les erreurs ne sont pas corrigées par le jugement, mais par le soutien. L'équipe ne se place pas en position de supériorité. Elle facilite. Elle observe. Elle adapte le rythme. Elle reconnaît les stratégies de survie que Lucía a développées dans la rue, même si elles ne sont pas toujours efficaces dans d'autres contextes. L'objectif n'est pas de les effacer, mais de les enrichir.

Grâce à ce soutien constant, les exigences augmentent progressivement, jamais brutalement. On évite ainsi de se fixer des objectifs inatteignables qui ne feraient qu'engendrer frustration et risques de rechute. D'abord, le respect dans les espaces partagés. Ensuite, le respect des rendez-vous médicaux. Enfin, le maintien d'une routine quotidienne. Lucía ne quitte pas la rue du jour au lendemain. Il y a des revers. Il y a des moments où elle se sent bloquée. Mais il y a aussi des progrès évidents : une meilleure adhésion au traitement, moins de conflits et une plus grande capacité à demander de l'aide sans exploser. L'équipe est toujours là, comme point de repère et source de soutien.

L'inclusion de l'IA comme outil du quotidien

Au fil des semaines, Lucía a commencé à utiliser l'application AI-INCLUSION de manière autonome dans le cadre de son apprentissage. Grâce à cette application, elle accédait, à sa guise, aux ressources pédagogiques développées dans le cadre du projet THE INVISIBLES, ce qui lui permettait d'approfondir ses connaissances et de renforcer ses compétences en matière de bien-être, d'inclusion sociale, d'employabilité et dans d'autres domaines liés à son parcours d'inclusion. Pouvant consulter ce contenu de manière indépendante et à tout moment, sa formation ne se limitait plus aux séances en présentiel, mais devenait une composante essentielle de son quotidien.

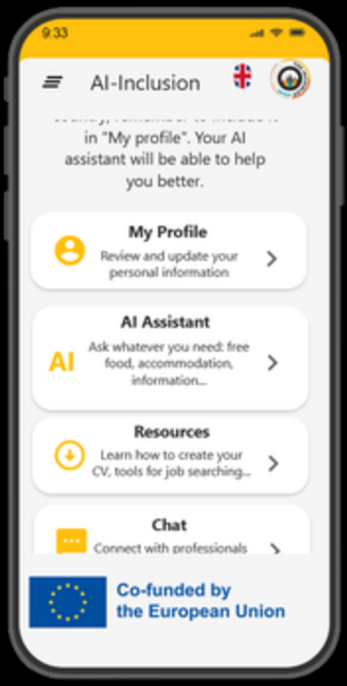

Cette bonne pratique démontre qu'accompagner une personne ne signifie pas la diriger, mais marcher à ses côtés, lui montrer l'exemple et développer ses compétences sociales grâce au quotidien, aux relations et aux expériences partagées. Car, pour de nombreux jeunes sans-abri, apprendre à se prendre en charge, à gérer des démarches administratives ou à interagir sans crainte est le premier pas vers la réinsertion sociale.

PARTIE III

Dispositif d'inclusion d'IA

La technologie et l'intelligence artificielle au service de l'inclusion sociale

3.1. Qu'est-ce que l'inclusion de l'IA ?

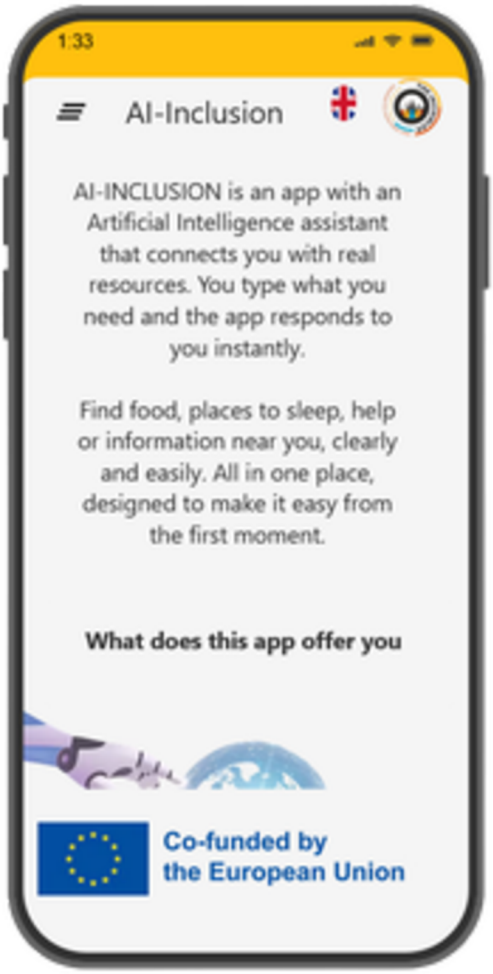

AI-INCLUSION est un appareil mobile gratuit basé sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour identifier rapidement et facilement les besoins des jeunes sans-abri et leur offrir les ressources et le matériel dont ils ont besoin en temps réel.

Notre objectif est d'éliminer les barrières technologiques et d'offrir un soutien numérique intuitif, direct et utile qui favorise l'inclusion. AI-INCLUSION simplifie une tâche qui peut s'avérer complexe pour ces jeunes : identifier les ressources existantes, savoir lesquelles sont actives et lesquelles sont les mieux adaptées à leur situation.

Exemple pratique :

Par exemple, un jeune homme sans-abri à Alcázar de San Juan, en Espagne, a besoin de manger. Il ouvre l'application AI-INCLUSION sur son téléphone portable, se connecte, ouvre l'assistant IA et tape « Je veux manger ». L'IA sait alors lui proposer des lieux à Alcázar de San Juan où il peut manger gratuitement, des lieux ouverts et accessibles aux personnes sans domicile fixe (soupes populaires, etc.).

3.2. L'IA-INCLUSION comme outil d'inclusion des jeunes sans-abri.

AI-INCLUSION contribue à l'inclusion des jeunes sans-abri grâce à :

FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN

De nombreux jeunes sans-abri ignorent les ressources disponibles en matière de logement, d'alimentation, de vêtements et de soutien social, ainsi que les démarches pour y accéder. Cette difficulté est plus fréquente lorsqu'ils arrivent dans une nouvelle ville où ils ne disposent pas de réseaux de soutien ou n'ont pas encore eu de contact avec les services sociaux et les ONG susceptibles de les aider.

En ce sens, AI-INCLUSION, grâce à un assistant d'intelligence artificielle (AI ASSISTANT) développé spécifiquement dans le cadre du projet Erasmus Plus « Les invisibles », aide ces jeunes à trouver les ressources dont ils ont besoin sans avoir besoin de consignes complexes ni de savoir comment parler à une intelligence artificielle.

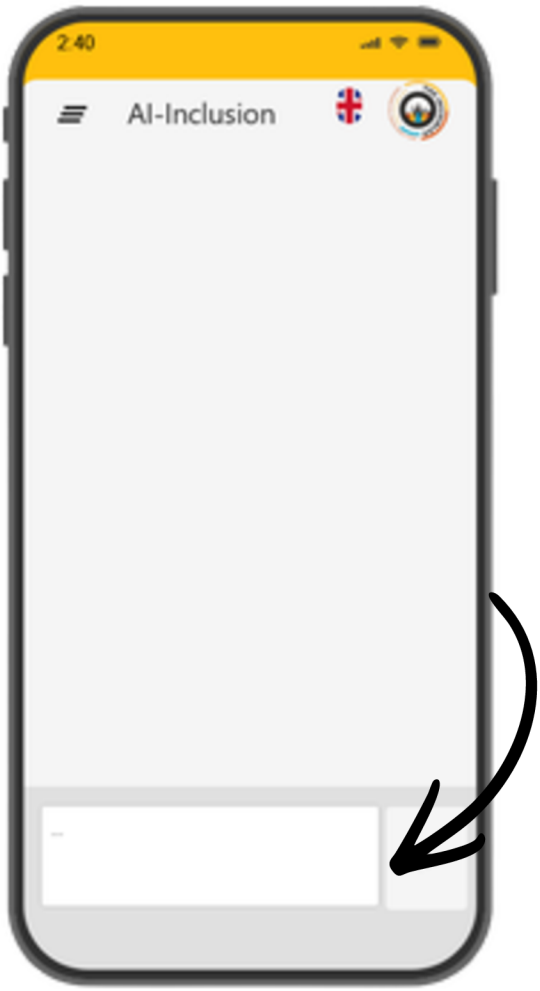

PROMOUVOIR L'AUTONOMIE PERSONNELLE

Les équipes de terrain et les travailleurs sociaux des organismes de services sociaux, des ONG et d'autres agences réalisent un travail essentiel et continu auprès des jeunes sans-abri. Ce travail peut être renforcé lorsque ces jeunes disposent des outils nécessaires pour accéder de manière autonome à l'information et aux ressources.

En ce sens, l'inclusion par l'IA leur permet d'accéder de manière autonome à des ressources et à des informations adaptées à leurs besoins, d'acquérir un rôle plus actif dans leur processus d'inclusion et de renforcer progressivement leur capacité à prendre des décisions et à fonctionner dans leur environnement.

RÉDUIRE LES OBSTACLES TECHNOLOGIQUES

AI-INCLUSION a été conçu pour que tout jeune sans-abri puisse l'utiliser sans aucune compétence technique. Il lui suffit d'indiquer ses besoins (nourriture, logement, vêtements, aide, etc.) en langage naturel, évitant ainsi des recherches internet complexes ou la nécessité de connaître au préalable le fonctionnement des services sociaux. En tenant compte du contexte et des besoins de ces jeunes, l'IA analysera leur situation et leur proposera une liste de ressources gratuites adaptées à leur situation, facilitant ainsi un accès plus simple et direct à l'information.

Il leur suffit d'écrire ce dont ils ont besoin en langage naturel.

RÉDUIRE LES BARRIÈRES LINGUISTIQUES

Les barrières linguistiques constituent l'un des principaux obstacles pour de nombreux jeunes migrants et réfugiés sans abri.

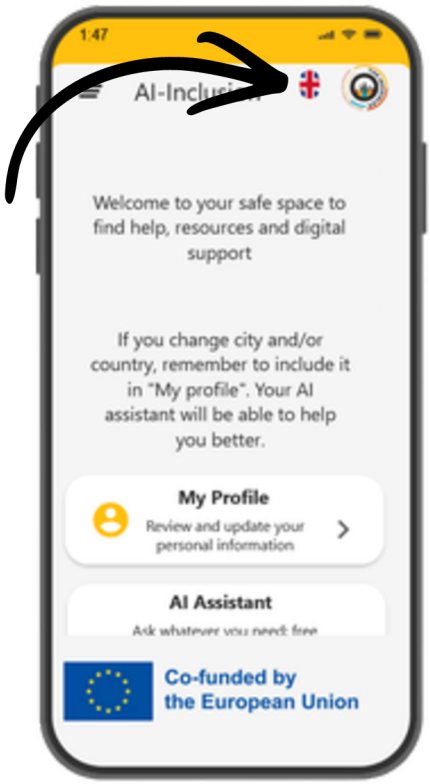

Disponible en 12 langues :

- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Français
- italien
- grec
- arabe
- Obtenir
- russe
- ukrainien
- turc
- Kurmanji

Grâce à cela, chaque jeune peut interagir avec l'assistant dans une langue qu'il comprend et accéder à l'information de manière beaucoup plus accessible.

FOURNIR UN SOUTIEN CONTINU POUR LES INTERVENTIONS EN PERSONNE

AI-INCLUSION complète le travail des équipes de terrain et des travailleurs sociaux en offrant un point d'appui facilement accessible et en facilitant l'accès à des informations et des ressources continues pour chaque jeune sans-abri. AI-INCLUSION renforce le processus d'accompagnement en facilitant l'accès à l'information, en réduisant les obstacles et en élargissant les options de soutien grâce à diverses interventions en présentiel.

FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES DE SOUTIEN NUMÉRIQUES

AI-INCLUSION facilite l'accès à 15 ressources numériques asynchrones et autonomes développées dans le cadre du projet E+ « Les Invisibles », qui permettent aux jeunes sans-abri de relever des défis tels que se préparer à un entretien d'embauche, utiliser un certificat numérique, gagner en confiance en soi, apprendre à rédiger un CV, chercher du travail...

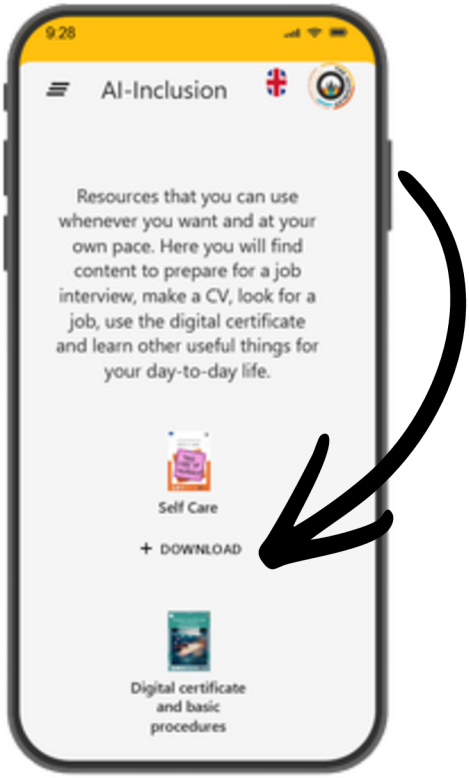

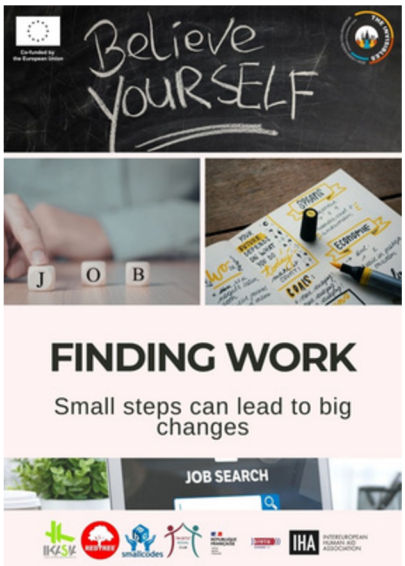

PERSONNALISER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Chaque jeune a une situation, des besoins et des priorités différents. AI-INCLUSION analyse la requête et adapte les informations proposées au contexte de l'utilisateur, évitant ainsi les réponses génériques et fournissant des recommandations plus pertinentes pour chaque situation.

SOUTIEN CONTINU

Les parcours d'inclusion des jeunes sans-abri sont souvent marqués par des déplacements, des changements de domicile ou des ruptures de contact avec les services sociaux. AI-INCLUSION leur permet de continuer à accéder à l'information et aux ressources de manière autonome, quel que soit leur lieu de résidence ou l'organisme qui les accompagne, favorisant ainsi une plus grande continuité dans leur processus d'inclusion.

Contrairement aux nombreuses intelligences artificielles à usage général qui existent aujourd'hui, AI-INCLUSION a été développée pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes sans-abri, en concentrant toutes ses fonctionnalités sur l'inclusion sociale, personnelle et professionnelle de ces jeunes.

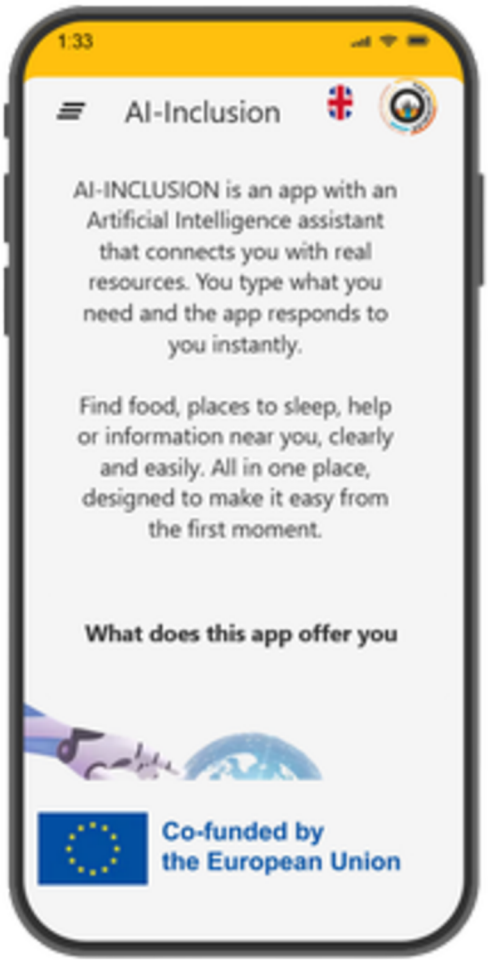

PARTIE IV

Le programme Erasmus+

Éducation, formation, jeunesse et sport pour la période 2021-2027

Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?

Erasmus+ est le programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2021-2027. L'éducation, la formation, la jeunesse et le sport peuvent contribuer de manière fondamentale à relever les défis socio-économiques auxquels l'Europe sera confrontée jusqu'à la fin de la décennie, et à soutenir la mise en œuvre du programme politique européen pour la croissance, l'emploi, l'équité et l'inclusion sociale.

Lutter contre le chômage élevé, notamment chez les jeunes, est l'une des priorités absolues des gouvernements européens. Trop de jeunes quittent l'école prématurément, s'exposant ainsi à un risque accru de chômage et de marginalisation sociale. Ce même risque menace de nombreux adultes aux compétences limitées. Les technologies transforment le fonctionnement de la société et il est essentiel de veiller à ce qu'elles soient pleinement exploitées. Les entreprises de l'UE doivent renforcer leur compétitivité grâce aux talents et à l'innovation.

Inclusion et citoyenneté active

L'Europe a besoin de sociétés plus cohésives et inclusives permettant à ses citoyens de participer pleinement à la vie démocratique. L'éducation, la formation, l'emploi des jeunes et le sport sont essentiels pour promouvoir les valeurs européennes communes, favoriser l'intégration sociale, promouvoir la compréhension interculturelle et le sentiment d'appartenance à une communauté, et prévenir la radicalisation violente. Erasmus+ est un instrument efficace pour favoriser l'inclusion des personnes issues de milieux défavorisés, notamment les migrants récents.

capital social et autonomisation des jeunes

Un autre défi consiste à développer le capital social des jeunes, à les autonomiser et à accroître leur capacité à participer activement à la société, conformément aux dispositions du traité de Lisbonne visant à « promouvoir la participation des jeunes à la vie démocratique en Europe ». Cette question peut également être abordée par le biais d'activités d'apprentissage non formel, qui visent à améliorer les compétences des jeunes et leur citoyenneté active. De plus, il est nécessaire d'offrir aux organisations de jeunesse et aux animateurs des possibilités de formation et de coopération afin de développer leur professionnalisme et la dimension européenne du travail auprès des jeunes.

Systèmes éducatifs et politiques de jeunesse

Des systèmes d'éducation et de formation bien gérés, ainsi que des politiques de jeunesse efficaces, permettent aux individus d'acquérir les compétences requises par le marché du travail et l'économie, tout en leur permettant de jouer un rôle actif dans la société et d'atteindre l'épanouissement personnel.

> *« Les réformes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse peuvent renforcer les progrès accomplis vers ces objectifs, en s'appuyant sur une vision partagée entre les décideurs politiques et les parties prenantes. »*

Conception du programme Erasmus+

Le programme Erasmus+ vise à soutenir les efforts des pays participants pour exploiter efficacement le potentiel humain et social de l'Europe dans le cadre d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie, en articulant le soutien à l'apprentissage formel, non formel et informel dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Le programme renforce également les possibilités de coopération et de mobilité avec les pays partenaires, notamment dans l'enseignement supérieur et auprès des jeunes.

Apprentissage tout au long de la vie :
formel, pas formel, informel.

La dimension européenne du sport

Conformément à l'une des nouveautés du traité de Lisbonne, Erasmus+ soutient également les activités visant à développer la dimension européenne du sport, en favorisant la coopération entre les instances sportives. Le programme encourage la création et le développement de réseaux européens, offrant des opportunités de coopération entre les acteurs et d'échange et de transfert de connaissances et d'expertise dans différents domaines liés au sport et à l'activité physique. Cette coopération renforcée aura un impact positif significatif sur le développement du potentiel du capital humain européen en contribuant à réduire les coûts socio-économiques de la sédentarité.

Stratégie Europe 2020

Le Programme soutient les actions, la coopération et les outils conformes aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et de ses initiatives phares, telles que Jeunesse en mouvement et le Programme pour de nouvelles compétences et de nouveaux emplois.

Jeunesse en mouvement

Le Programme contribue également à la réalisation des objectifs du Cadre stratégique pour l'éducation et la formation pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation et de la Stratégie européenne pour la jeunesse grâce à des méthodes de coordination ouvertes.

Investir dans l'avenir de l'Europe

Cet investissement dans les connaissances, les compétences et les aptitudes profitera aux individus, aux institutions, aux organisations et à la société dans son ensemble en contribuant à la croissance et en garantissant l'équité, la prospérité et l'inclusion sociale en Europe et au-delà.

Plus d'informations sur : https://www.injuve.es/

Co-funded by
the European Union

THE INVISIBLES

2024-1-ES02-KA220-YOU-000252628

Inclusion of homeless youth

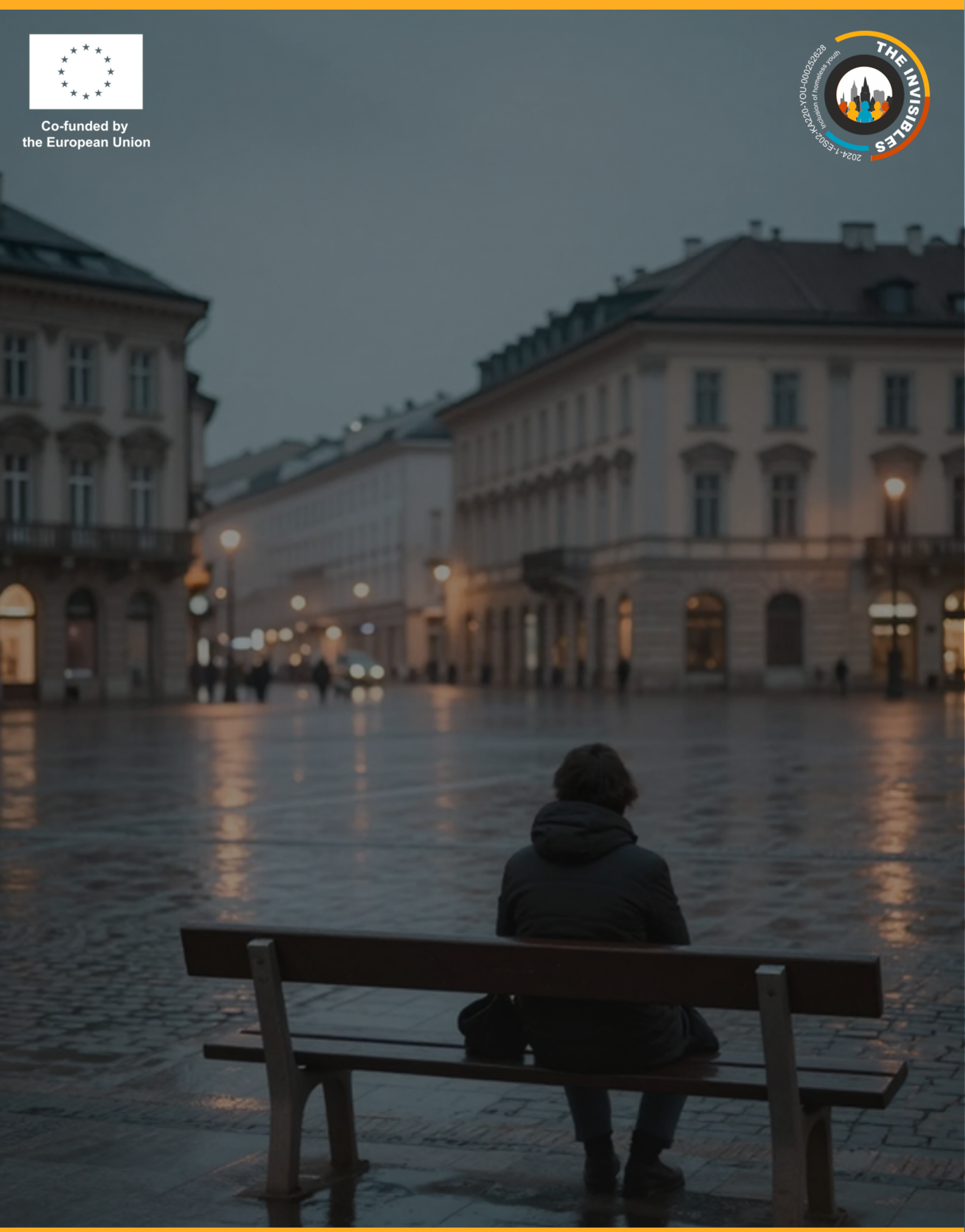

IKASIA TECHNOLOGIES

REDTREE

smallcodes

"IN-SITU" SOCIAL C-LM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta AUVERGNE

IHA INTEREUROPEAN HUMAN AID ASSOCIATION